



LE DEVOIR

COMMÉMORATION SOUS HAUTE SURVEILLANCE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Proches, dignitaires et grand public ont rendu hommage à Denis Blanchette. Malgré une forte présence policière, la première ministre élue, Pauline Marois, a été chaleureusement accueillie par la foule après avoir assisté lundi après-midi à la cérémonie de commémoration nationale organisée pour rendre hommage à Denis Blanchette, abattu au Métropolis en marge des célébrations entourant la victoire électorale du Parti québécois. « Nous devons beaucoup à la famille de Denis Blanchette, parce qu'on sait qu'il a probablement évité que le drame soit encore plus grand qu'il ne l'a été. Mes pensées vont à sa mère, à ses sœurs et à sa fille », a déclaré M^{me} Marois, saluant le geste héroïque du technicien de scène. *Page A 2*

Registre des armes : une victoire pour Québec

La Cour supérieure ordonne à Ottawa de préserver et de remettre les données québécoises

BRIAN MYLES
HÉLÈNE BUZZETTI

Québec a remporté une autre manche dans sa bataille pour sauver le registre des armes d'épaule bien que le gouvernement Harper ne semble pas près de capituler.

Les conservateurs risquent fort de contester l'injonction permanente prononcée hier par la Cour supérieure, qui force Ottawa à préserver et à remettre les données du registre au Québec.

Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, veut d'abord lire le jugement, mais sa déclaration préliminaire laisse peu de doutes quant à l'éventualité d'un appel.

« Je suis déçu de la décision et la réviserai de manière approfondie. La volonté du Parlement et des Canadiens a été claire. Nous ne voulons pas d'une quelconque forme de registre d'armes d'épaule inefficace et coûteux », a dit M. Toews.

« Notre gouvernement conservateur continuera de se battre contre toute mesure qui cible sans

VOIR PAGE A 8 : REGISTRE

AUJOURD'HUI



Éducation ▶ Les filles auront leur propre pavillon à Brébeuf. S'il s'ouvre aux étudiantes, le collège tient à conserver la non-mixité de ses classes. *Page A 2*

Le monde ▶ « Casse-toi, riche con! ». Le patron de LVMH, Bernard Arnault, porte plainte contre *Libération* pour sa une controversée. *Page B 5*



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 8

L'écran du soupçon

Comment les téléséries américaines voient le monde depuis le 11-Septembre

STÉPHANE BAILLARGEON

La paranoïa télévisuelle recommence ce soir. Après avoir diffusé pendant des années la série *24 heures chrono*, concentré cristallin de théories du complot de l'ère bushienne, Télé-Québec lance la présentation de *Homeland* en ce 11 septembre symbolique. La production américaine encensée se révèle dans le même ton : haletante, captivante et à vrai dire complètement schizophrène.

L'héroïne, Carrie Mathison, travaille pour la CIA. Elle est convaincue qu'un sergent des marines libéré après des années de captivité a été « retourné » par al-Qaïda. Elle prend donc sur elle de pister sans relâche



TELE-QUEBEC

Dans *Homeland*, l'héroïne Carrie Mathison, qui travaille pour la CIA, piste sans relâche un sergent des marines qu'elle croit à la solde d'al-Qaïda. La télésérie traduit l'état d'esprit de l'Amérique : à qui se fier quand la menace peut désormais venir de l'intérieur?

VOIR PAGE A 8 : SÉRIE

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO

Sous le sang des autres

ODILE TREMBLAY
à Toronto

À la projection publique, elle était nerveuse, émue et très enceinte (huit mois), Anaïs Barbeau-Lavalette. La cinéaste québécoise du *Ring* accompagnait *Inch'Allah* pour sa première mondiale au Festival international du film de Toronto. Et ça la troublait de lancer son film à Toronto.

Après le tumulte de notre soirée d'élection, Anaïs appelait au partage, aux ponts à ériger. Son discours se cousait, se décousait.

Une salle pleine. Il faut dire qu'*Inch'Allah* est produit par Micro_scope, la boîte derrière *Incendies* et *Monsieur Lazhar*, candidats tour à tour à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère. Le film d'Anaïs est déjà vendu dans douze pays, dont l'Australie et la Grèce qui l'ont acquis cette fin de semaine. Il sortira chez nous le 28 septembre.

Après la projection : des applaudissements discrets. *Inch'Allah*, avec ses beautés (excellente caméra à l'épaule de son père Philippe Lavolette) et ses enfants brisés par la guerre ou errant dans ses ruines, demeure fragile. Le scénario avance sur le fil tenu d'une déchirure intérieure, avec un sujet éprouvant. « *Ce n'est pas un film à ovation*, admettait la cinéaste. *Il est sans rédemption.* »

VOIR PAGE A 8 : TORONTO



ÉCOUTEZ POUR VOIR

René Homier-Roy EN SEMAINE 5 H

AUJOURD'HUI À 6 H 40

L'héritage du 11 septembre vu par Djemila Benhabib.

Réalisation : Nadia Pelellon
Radio-Canada.ca / blenmelleur

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

ACTUALITÉS



RYAN REMIORS LA PRESSE CANADIENNE

Des centaines de personnes se sont massées dans la rue pour rendre hommage à Denis Blanchette.

ATTENTAT DU MÉTROPOLIS

Les obsèques de Denis Blanchette sous haute sécurité

La cérémonie de commémoration nationale organisée pour rendre hommage à Denis Blanchette, ce technicien en éclairage abattu au Métropolis mardi dernier en marge des célébrations entourant la victoire électorale du Parti québécois, s'est déroulée lundi après-midi sous haute sécurité dans l'est de Montréal.

En début de cérémonie en l'église Saint-Donat, le curé Joseph Dubé a demandé aux participants de méditer sur le pardon. «*On ne peut pas penser fêter la mort, ça n'aurait pas de sens, a-t-il lancé plus tard pendant son homélie. On peut alors penser fêter la vie, la vie de Denis, une vie humaine bien simple, qui a eu ses hauts et ses bas, la vie d'un homme qui a cherché à aimer du mieux qu'il a pu.*»

Devant les quelque 300 personnes qui s'entassaient dans l'église, un ami de la victime, Denis Bourgault, a rendu hommage à «*son ami, son complice, son frère*». «*Aujourd'hui, c'était la dernière fois qu'on te voyait avec nos yeux, mais on était habitués de te voir avec notre cœur plus qu'avec nos yeux, nous autres*, a-t-il affirmé, la voix chevrotante. *C'est comme ça qu'on va te regarder, jusqu'à ce qu'on aille te rejoindre. Tu es sorti par la grande porte, le gros, tu es fidèle à ton image. Tu es passé outre les risques et les dangers, tu as encore pensé aux autres avant de penser à toi. C'est pour ça qu'on t'aimait.*»

Puis, comme s'il voulait exprimer que le Québec se souviendra de la mort de son ami, M. Bourgault a ajouté, la gorge nouée : «*Je ne te dirai jamais adieu, le gros, je vais te dire au revoir. Je t'aime.*»

À l'extérieur de l'église, entre 200 et 300 badauds, dont certains brandissaient des drapeaux du Québec ou des Patriotes, s'étaient massés sur place, mais ils étaient tenus à l'écart par la police. Des haut-parleurs avaient été installés pour leur permettre de suivre la cérémonie.

Plusieurs rues avaient été fermées autour de l'église Saint-Donat, dans l'arrondisse-

ment de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pendant que des policiers équipés de détecteurs de métal et des maîtres-chiens patrouillaient sur les lieux.

De nombreux dignitaires, dont la première ministre élue Pauline Marois, étaient sur place. «*Nous devons beaucoup à la famille de Denis Blanchette, parce qu'on sait qu'il a probablement évité que le drame soit encore plus grand qu'il ne l'a été*», a-t-elle déclaré, faisant référence à une probable intervention de la part de M. Blanchette mardi soir dernier pour empêcher que l'auteur de la fusillade, Richard Henry Bain, entre dans le Métropolis et fasse encore plus de victimes.

«*Mes pensées vont à sa mère, à ses sœurs et à sa fille*», a ajouté M^{me} Marois.

Nombreux dignitaires

Le gouvernement libéral était représenté par le ministre des Finances, Raymond Bachand, et la ministre du Travail, Lise Thériault. Les députés péquistes Maka Kotto, Jean-François Lisée, Bernard Drainville et Léo Bureau-Blouin étaient aussi présents.

Le gouvernement fédéral était représenté par le ministre des Anciens Combattants, Steven Blaney.

La mère de Dave Courage, l'autre technicien blessé lors de la fusillade, était présente pour témoigner de sa solidarité envers la famille de la victime.

Une cérémonie de commémoration nationale est organisée pour rendre hommage à un individu ayant effectué un geste de bravoure ou encore à une victime innocente. Les drapeaux étaient en berne à l'Assemblée nationale, à Québec.

M. Blanchette, un homme de 48 ans père d'une fillette de 4 ans, a perdu la vie quand il a été atteint d'une balle apparemment tirée par Bain, à l'entrée arrière du Métropolis. Richard Henry Bain fait face à 16 accusations, dont une de meurtre prémédité en lien avec la mort de M. Blanchette.

La Presse canadienne

GRÈVE ÉTUDIANTE

UQAM: les chargés de cours privés de paie

LISA-MARIE GERVAIS

La grève étudiante continue de créer des dommages collatéraux à l'UQAM. Un imbroglio entre la direction et les chargés de cours privera ces derniers de leur salaire lors du prochain jour de paie, ce jeudi, a appris *Le Devoir*. Ces enseignants devront attendre jusqu'au jeudi 27 septembre avant d'être dûment payés pour leurs heures en cette période exceptionnelle de rattrapage.

Les chargés de cours étant entre deux contrats, ils ont dû signer des ententes particulières et être payés selon un nombre d'heures déclarées. Au 5 septembre, date li-

mite de la déclaration pour les premières semaines de la reprise, aucun chargé de cours n'avait transmis de feuille de présence au service de paie, a constaté la direction de l'Université. «*Les tableaux des heures sont arrivés après cette date*», a confirmé Jenny Desrochers, porte-parole de l'UQAM. «*Où y a-t-il eu une faille? Difficile à dire, mais je pense que c'est un problème de compréhension*», a-t-elle dit en ajoutant qu'il y aurait eu une confusion sur la façon de transmettre les feuilles de présence. Les chargés de cours devaient-ils déclarer leurs heures sur une base hebdomadaire ou à la fin de la période de rattrapage?

Selon M^{me} Desrochers, lors d'un épisode de grève étudiante en 2008, les chargés de cours avaient été payés à la toute fin du parachèvement de la reprise. La direction ne s'est donc pas étonnée de voir qu'il n'y avait eu aucune déclaration d'heures travaillées le 5 septembre dernier.

Le président du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ), Zakaria El Mrabet, s'est dit inquiet de la situation. «*On est le 10 septembre et il reste 17 jours avant la prochaine paie. Sûrement que les gens vont devoir payer des factures ou des prêts hypothécaires. C'est sûr qu'on va faire notre possible pour que tout le monde puisse avoir accès au fonds de dépannage*

sous forme de prêts ou à des avances de fonds», a-t-il souligné.

Selon lui, il est impossible de dire combien de personnes souffriront ainsi du retard de leur paie, mais il précise qu'au moins la moitié des 1000 cours à rattraper sont donnés par des chargés de cours.

Des notes d'information devaient être envoyées dès aujourd'hui à tous les chargés de cours pour leur rappeler comment réclamer leurs heures. Choqué par la situation, le syndicat songe à prendre les moyens d'action nécessaires pour souligner cette «*faille de la direction*», moyens pouvant aller jusqu'au grief.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les garçons et les filles occuperont dès la première secondaire des pavillons différents à partir de l'année scolaire 2013-2014.

Les filles auront leur pavillon à Brébeuf

En pleine tourmente financière et baisse démographique, plusieurs écoles privées non mixtes ont ouvert leurs portes au sexe opposé. Ce n'est pas le cas du réputé Collège Jean-de-Brébeuf de Montréal qui, pour la première fois de son histoire, accueillera l'an prochain des filles de la première à la cinquième secondaire, mais dans un pavillon «*conçu rien que pour elles*».

LISA-MARIE GERVAIS

À l'ombre du Mont-Royal, entourée d'un boisé protégé, l'ancienne résidence des jésuites se dresse dans un décor enchanteur tout en nature et en tranquillité. C'est là, dans ce pavillon Vimont, que 70 jeunes filles feront leur entrée en première secondaire à l'automne 2013. «*Fini l'asphalte. Nos filles auront une cour gazonnée*», lance fièrement au *Devoir* le directeur général du Collège Jean-de-Brébeuf, Michel April.

La transformation de l'établissement, où ont logé les jésuites pendant des années, jusqu'au parachèvement du déménagement au printemps dernier, aura coûté 11 millions. Même si la baisse démographique le touche autant qu'ailleurs, le collège résiste à imiter ce que font ses concurrents depuis quelques décennies. «*On ne pouvait pas répondre à des baisses démographiques par la mixité*», affirme sans ambages, le président du conseil d'administration du col-

lège, François Morrison. «*La non-mixité est une partie de la recette du collège.*»

S'ils se font rares dans le réseau public, les établissements à vocation non mixte au privé sont de moins en moins nombreux, hormis ceux de confessions juives et dans le secteur anglophone. Selon la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEPP), qui représente 190 écoles privées surtout francophones, il ne resterait que 12 établissements non mixtes, dont un seul de garçons.

Pour le Collège Jean-de-Brébeuf, presque centenaire, est-ce un mouvement révolutionnaire à contre-courant ou tendance rétrograde? «*Il y a des choix qui ont été faits dès les années quarante pour la mixité, qui a de bons côtés, dont la spécialisation. On ne nie pas ça. Mais c'est aussi une bonne chose d'être "focussé" chacun de son côté sur ses études à un âge aussi difficile que l'adolescence*», a soutenu M. April.

C'est le meilleur des deux mondes parce que les filles auront leurs classes à elles, mais dans un environnement mixte plus large, croit M^{re} Julie Latour, ex-bâtonnière du Barreau de Montréal et marraine du projet. «*En termes de maturité intellectuelle et de maturité affective et de croissance, surtout de la première à la troisième secondaire, je vois moins de corrélation entre les garçons et les filles*», a-t-elle avancé.

Le sexe et la réussite

Sur la réussite des élèves en classes non mixtes, il n'existe pas d'études fiables et longitudinales qui permettent de faire une association entre une plus grande réussite et la non-mixité, souligne Pierrette Bouchard, professeure émérite en sciences de l'éducation de l'Université Laval. Selon elle, il est difficile d'attribuer à la non-mixité seule les effets positifs observés dans les classes de ce type. Car une panoplie d'autres facteurs entre dans le calcul, soit la taille de l'école et des groupes classes, la sélection des candidats à l'entrée, le milieu socio-économique des élèves...

«*Le sexe n'est pas une compétence pédagogique*», soutient M^{me} Bouchard. Ni chez les élèves ni chez les enseignants.

Pour cette politologue de formation, tous les élèves, garçons comme filles, ont le même potentiel de réussite; c'est la lecture à un jeune âge qui fait surtout la différence.

Certains points positifs de la non-mixité ont cependant été observés, notamment une plus grande estime de soi chez les filles. «*Encore là, il faut y aller avec une grande prudence. Ça ne veut pas dire que ça se traduit par de meilleurs résultats scolaires*», note M^{me} Bouchard. La tendance semble toutefois s'inverser pour les garçons: sans les filles, ils semblaient avoir plus de difficulté à l'école. Un constat encore à prendre avec circonspection, tient à souligner la chercheuse retraitée.

Si les jeunes filles et les garçons du Collège Jean-de-Brébeuf feront classe à part durant tout leur secondaire, hormis pour la cinquième secondaire qui est mixte du côté des garçons, ils partageront néanmoins la bibliothèque et quelques sorties. Et selon M. April, même loin de leurs concœurs, les garçons ne pourront faire autrement que d'être tentés par le défi de faire aussi bien — et même mieux — que leurs rivales.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

MONTRÉAL D'ÉCOLES PRIVÉES
expos

Le 16 septembre
HILTON MONTRÉAL BONAVENTURE
SÉMINAIRES D'INFORMATION: 10H30 – 12H00
SALLE D'EXPOSITION: 12H00 – 16H00

NUMÉRISATION UTILISER VOTRE APPAREIL MOBILE POUR UN ENREGISTREMENT RAPIDE

PRÉ SENTÉ PAR **OUR KIDS** THE TRUSTED SOURCE
COMMANDITAIRES **LAIS**
PARTENAIRE MÉDIA **LE DEVOIR** Une vie de penser

économisez 50% SUR LE PRIX D'ENTRÉE RÉGULIER 20 \$ inscrivez-vous

ourkids.net/expo

ACTUALITÉS

Ottawa règle à l'amiable avec Suaad Hagi Mohamud

La Canadienne faussement accusée d'usurpation d'identité a mis trois mois à revenir du Kenya

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

C'est une victoire qu'il est interdit de crier sur tous les toits. La Canadienne Suaad Hagi Mohamud a obtenu d'Ottawa un dédommagement pour avoir été empêchée pendant trois mois de rentrer au pays, a appris *Le Devoir*. L'entente à l'amiable interdit toutefois d'en divulguer le montant.

« Il y a eu une entente hors cours dans la cause au civil, et la poursuite en Cour supérieure de l'Ontario est donc terminée. Les termes de cette entente sont confidentiels », se borne à dire l'avocat de M^{me} Mohamud, Julian Falconer. L'entente est survenue « récemment ». Le ministère des Affaires étrangères confirme seulement que cette entente est « mutuellement satisfaisante ».

M^{me} Mohamud réclamait une somme de 2,5 millions de dollars du gouvernement fédéral. La Cour fédérale avait ordonné à Ottawa il y a deux ans de lui verser 13 510 \$ plus TPS pour payer une partie de ses frais d'avocats. Ottawa avait tenté en vain de contester cet octroi.

M^{me} Mohamud s'était rendue au Kenya visiter sa famille au printemps 2009. La dame s'appretait à rentrer à Toronto quand un agent à l'aéroport de Nairobi s'est mis à douter de son identité: ses lèvres étaient plus pulpeuses que sur sa photo de passeport. En outre, elle ne ressemblait pas à la photo qui avait été prise d'elle à son entrée au Kenya: elle était plus maigre et la monture de ses lunettes était différente. (On saura par la suite que la première photo, prise avec une

caméra de surveillance, avait un effet déformant.)

La police l'arrête. Elle rencontre un responsable consulaire canadien le lendemain, lui montre une douzaine de cartes d'identité canadiennes, mais rien n'y fait. L'agent invalide son passeport sur-le-champ. Une semaine plus tard, la première secrétaire au Haut Commissariat canadien de Nairobi écrit aux autorités kenyanes pour confirmer que « la personne soupçonnée d'être un imposteur [...] n'est pas la détentriche légale du passeport canadien ». Elle affirme que cette personne est entrée illégalement au Kenya et suggère que le Kenya entame les procédures appropriées. Suaad Hagi Mohamud restera huit jours en prison.

Un test d'ADN

Ce n'est que deux mois et demi plus tard que le Canada consent à faire passer à M^{me} Mohamud un test d'ADN qui confirme qu'elle est bien la mère du garçon de 12 ans resté à Toronto, Mohamed Hussein. Elle mettra au total trois mois pour rentrer au Canada.

Le gouvernement conservateur a toujours refusé de présenter des excuses à M^{me} Mohamud. À son retour au Canada, elle vient livrer sa version des faits en comité parlementaire à Ottawa, mais deux députés conservateurs laissent planer des doutes sur sa franchise. Comme le cas fait l'objet d'une enquête interne pour comprendre ce qui est arrivé, les députés exigent de M^{me} Mohamud qu'elle s'engage immédiatement à accepter que les résultats en soient divulgués publiquement même s'ils devaient contenir des renseignements personnels.

M^{me} Mohamud avait éveillé les soupçons, car, au moment de ses interrogatoires au Kenya, elle s'était trompée de deux jours dans la date de naissance de son fils, d'une décennie dans la date de son mariage et n'avait pas su nommer une seule station de métro de Toronto, qu'elle prétendait pourtant utiliser tous les jours.

Les documents juridiques ont permis de savoir que les agents canadiens soupçonnaient que la personne à l'aéroport était en fait la sœur de M^{me} Mohamud. Le test d'ADN prouvera que tel n'était pas le cas.

Le Devoir



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, affirme que le Canada serait la cible d'un vaste système de fraude internationale.

Citoyenneté: Ottawa intensifie sa lutte contre les immigrants fraudeurs

Quelque 3100 individus pourraient perdre leur citoyenneté canadienne

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement fédéral n'a pas fini de serrer la vis aux immigrants qu'il soupçonne d'avoir fraudé pour obtenir leur citoyenneté canadienne. Ottawa a maintenant dans sa mire 3100 individus qui auraient contourné le système et, si tel est le cas, il entend leur retirer ce statut. Et 7500 autres personnes font l'objet d'une enquête d'Immigration Canada a annoncé lundi le ministre Jason Kenney.

Le ministre de l'Immigration en a assez d'entendre parler de résidents permanents ou de citoyens canadiens qui

résident toujours dans un pays étranger, tout en profitant du système de santé public ou des universités canadiennes sans payer pour leurs enfants les coûteux frais d'étudiants étrangers. Le Canada serait la cible d'un vaste système de fraude internationale, selon le ministre, qui a souligné avoir pris connaissance de publicités sur Internet qui vantent les avantages d'une citoyenneté canadienne et qui encouragent à en tirer profit.

« Malheureusement, il y a une industrie mondiale d'agents d'immigration et de citoyenneté sans scrupules, sans éthique, qui se font passer pour de légitimes consultants, qui vendent aux gens des conseils pour escroquer

le système canadien », a-t-il déploré. L'exemple le plus répandu, c'est de fournir une fausse adresse en sol canadien, ce qui permet aux demandeurs de devenir citoyens même s'ils n'ont pas résidé trois ans au pays avant de faire leur demande, tel que requis par la loi.

« Une famille de cinq peut payer jusqu'à 25 000 \$ sur une période de quatre ans ou plus pour maintenir l'illusion qu'elle réside au Canada [...] La citoyenneté canadienne n'est pas à vendre », a martelé M. Kenney en point de presse.

Résidents permanents

Son ministère tentera donc de révoquer la citoyenneté de 3139 citoyens canadiens. Et quelque 5000 résidents permanents qui auraient aussi fraudé « feront l'objet d'une surveillance accrue » s'ils tentent de revenir ou de devenir citoyens. Jusqu'à présent, 530 lettres d'avis ont été envoyées, 506 demandes de citoyenneté ont été refusées et 614 résidents permanents ont été renvoyés chez eux. Chaque année, quelque 160 000 personnes obtiennent leur citoyenneté. Depuis 2010 et le début de cette campagne d'Immigration Canada, 19 citoyennetés ont été révoquées — un processus complexe qui dure en moyenne deux ans. Le ministre doit obtenir l'aval du Conseil des ministres, qui fait la recommandation, après

quoi le dossier aboutit en Cour fédérale. Afin d'accélérer le tout, M. Kenney a dit qu'il proposera d'éliminer le recours à ses collègues pour aller directement aux tribunaux — ce qui permettrait de gagner 18 mois, croit-il.

Et à son avis, il était grand temps d'agir. Depuis l'adoption de la Loi sur la citoyenneté en 1947, 70 personnes s'étaient vu retirer leur citoyenneté. « La vraie question, c'est pourquoi on ne l'a pas fait auparavant », a-t-il dénoncé.

Or, selon l'opposition, le problème existe, mais ce ne devrait pas être la priorité absolue du ministre. « Le plus gros problème c'est les individus qui sont qualifiés, qui répondent aux critères, et dont les délais de processus les privent de leur citoyenneté — un chiffre qui dépasse les 100 000 personnes », a accusé le libéral Kevin Lamoureux.

Sa collègue néodémocrate Sadia Grogueh estime que M. Kenney ferait mieux d'agir en amont, en s'assurant d'avoir assez de fonctionnaires pour que le système roule rondement et en s'attaquant aux consultants malhonnêtes. Le ministre a indiqué qu'il tenterait de modifier la Loi pour exiger que les consultants des demandeurs de citoyenneté soient reconnus par un organisme de réglementation.

Le Devoir

KHALIL SENOSI ASSOCIATED PRESS
Suaad Hagi Mohamud, lors de son retour au pays en 2009

Les républicains dénichent un faux Américain canadien

Ottawa — En vue de l'élection présidentielle aux États-Unis, les républicains de l'Etat de la Floride tentent eux aussi de débusquer de faux citoyens, dans le cadre d'une campagne pour restreindre les mesures d'identification des électeurs. Après des mois d'enquête, ils en ont trouvé un: le Canadien Josef Sever, 52 ans, qui a plaidé coupable en Cour fédérale la semaine dernière d'avoir faussement

allégué être un citoyen américain et d'avoir voté illégalement aux élections présidentielles de 2004 et 2008. La fausse citoyenneté de M. Sever lui a aussi permis d'acheter des armes à feu et d'obtenir un permis de port d'arme dissimulée. M. Sever risque cinq ans d'emprisonnement. Il connaîtra sa sentence le 9 novembre, trois jours après l'élection présidentielle américaine.

L'ex-ministre Philippe Couillard songe à la chefferie du PLQ

Un comité organisateur définira début octobre les règles de la course à la succession de Jean Charest

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le prochain chef du Parti libéral du Québec (PLQ) ne pourra compter sur un sacre expéditif — comme celui de Jean Charest en 1998 —, à en croire le nombre de prétendants.

L'ancien ministre de la Santé Philippe Couillard a confirmé lundi étudier en profondeur la possibilité de prendre part à la course à la direction de la formation politique. « Suite aux résultats des dernières élections générales, l'avenir de cette grande institution qu'est le Parti libéral du Québec est [...] l'objet de nombreuses discussions. Il s'agit évidemment d'une question sérieuse, importante pour le Québec, qui mérite qu'on s'y attarde de façon profonde et raisonnée. Ce que je ferai », a-t-il souligné par courriel à Radio-Canada.

Philippe Couillard a tourné le dos à la vie politique en juin 2008, soit à peine 15 mois après l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire. Il soutenait alors ignorer ce que l'avenir lui réservait. Le neu-

rochirgien de formation s'est toutefois retrouvé en un rien de temps consultant au Fonds de capital d'investissement Persistence Capital Partners (PCP).

En janvier 2008, soit six mois avant sa démission M. Couillard était ouvertement à la recherche d'un emploi et, en mars, il s'est entretenu avec des dirigeants de PCP qui « se concentre exclusivement sur les occasions d'affaires qui ont un potentiel de forte croissance dans le domaine des services de santé », avait révélé le commissaire au lobbying, André C. Côté, en mars 2009.

À l'instar de M. Couillard, plusieurs personnalités s'avancent discrètement vers les blocs de départ. L'ancien ministre responsable des Affaires intergouvernementales Benoit Pelletier a indiqué réfléchir à se porter candidat. Les ministres sortants Yves Bolduc, successeur de Philippe Couillard au ministère de la Santé, Sam Hamad, Pierre

Moreau, Lise Thériault et Raymond Bachand se laisseraient également courtiser. Même le député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, n'écarterait pas l'idée de faire partie de la course à la direction du PLQ.

L'état-major du parti politique, qui a fait le choix lundi soir de mettre sur pied un « comité organisateur » de la course à la succession de M. Charest qui définira « début octobre » une série de règles, devait recommander Jean-Marc Fournier au poste de chef intérimaire, et par ricochet de chef de l'opposition officielle. « On a fait une proposition qui va être soumise mercredi matin au caucus », a affirmé le directeur des communications du PLQ, Michel Rochette, refusant de confirmer le choix du comité exécutif. « Si le caucus propose quelqu'un d'autre, on va recommencer la discussion. »

Le Devoir



Philippe Couillard

Second dépouillement dans la circonscription de Saint-François

Le PLQ a réclamé un second dépouillement dans la circonscription de Saint-François en Estrie où le candidat du PQ, le D^r Réjean Hébert, l'a emporté la semaine dernière par une mince majorité. La candidate du PLQ, Nathalie Goguen, a soumis lundi une requête au palais de justice de Sherbrooke afin de tenir un dépouillement judiciaire des 42 756 bulletins de vote. Le PLQ y souligne avoir « des motifs raisonnables de croire que des scrutateurs ou le Directeur du scrutin ont compté ou rejeté illégalement des bulletins de vote ou dressé un relevé de dépouillement inexact ». « Etant donné qu'une erreur semble s'être glissée dans le processus, que les résultats sont serrés et compte tenu du nombre élevé de bulletins rejetés [574 bulle-

tins c'est-à-dire 1,34% de tous les bulletins de vote], il est dans l'intérêt de la démocratie et des citoyens du comté de Saint-François que les résultats finaux reflètent le plus fidèlement possible la volonté des citoyens qui se sont exprimés le 4 septembre », a déclaré M^{me} Goguen. M. Hébert, qui est pressenti pour se voir confier le portefeuille de la Santé et des Services sociaux, disposait le 4 septembre d'une majorité de 110 voix sur celle qui comptait succéder à Monique Gagnon-Tremblay, représentante de Saint-François à l'Assemblée nationale depuis 1985. Cette majorité aurait toutefois fondu en raison d'une erreur de retranscription faisant que 50 voix auraient été accordées par erreur à M. Hébert.

Immunité réclamée: Lise Thibault porte sa cause en appel

Québec — L'avocat de l'ex-licétenant-gouverneur du Québec Lise Thibault tente d'en appeler d'une décision récente de la Cour supérieure nuisant à son projet d'éviter la tenue d'un procès. Selon l'avocat de M^{me} Thibault, M^e Marc Labelle, celle qui était la représentante de la reine Elisabeth II au Québec ne devrait pas être tenue de subir un procès, en vertu d'un principe de droit statuant que la reine ne peut se poursuivre elle-même. Par extension, M^{me} Thibault jouirait de la même immunité, selon cette logique. En septembre 2009, M^{me} Thibault a fait l'objet de six chefs d'accusations, dont celles de fraude, mensonge, abus de confiance et utilisation de faux documents, pour des notes de frais de voyage, de réception et de déplacement. L'accusée a toujours nié toute malversation ou dépense excessive. M^e Labelle demandait à la Cour supérieure d'annuler la citation à procès de sa cliente, mais sa requête a été rejetée le 27 août dernier.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Accès restreint au conseil municipal de Québec

L'attentat perpétré au rassemblement péquiste inquiète l'administration Labeaume

ISABELLE PORTER
à Québec

Inquiétée par l'attentat du Métropolis à Montréal la semaine dernière, l'administration Labeaume envisage de restreindre l'accès des citoyens aux séances du conseil municipal de Québec.

En vertu du nouveau système, les citoyens n'auraient accès à la salle du conseil qu'au moment où ils posent leur question. Plutôt que de rester assis dans la salle pendant le reste de la séance, ils auraient accès à un autre local avec télédiffusion.

L'attaché de presse du maire, Paul-Christian Nolin, souligne que la proposition vient du service de police et de la direction générale et que les policiers en particulier réclament ces changements depuis des années.



JACQUES BOISSINOT PC

Régis Labeaume

Il ajoute que deux événements l'ont fait cheminer récemment: la bousculade lors de l'adoption du règlement sur les manifestations (en juin) et l'attentat de la semaine dernière au Métropolis: «Est-ce qu'on a n'a pas tous été bouleversés par ce qui s'est passé la semaine dernière?», a-t-il déclaré.

Interrogé sur l'apparence antidémocratique de la proposition, M. Nolin fait valoir qu'un tel système existe à Montréal et que la ville n'est pas jugée antidémocratique pour autant.

Pour l'opposition, cette proposition est disproportionnée. «S'ils ont décidé de faire ça à Montréal, ce n'était pas pour des raisons de sécurité, mais d'espace», plaide la conseillère Anne Guérette. «À part Montréal, on serait les premiers de la province à prendre des mesures aussi drastiques.»

Le conseiller Yvon Bussières fait valoir qu'il y a déjà deux policiers armés à l'entrée de la salle. «Il y a comme une psychose présentement avec la sécurité», dit-il. Jean Guilbault, lui, trouve la proposition «farfelue» et souligne que la bousculade de juin, «c'est M. Louis Côté [le chef de cabinet du maire] qui l'a initiée.» Enfin, le parti Québec autrement estime qu'il «est abusif de prendre prétexte d'un événement malheureux pour éloigner les citoyens de leurs élus».

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'édifice du 1000, rue Saint-Jacques, deviendra vacant en 2013 lorsque la construction du nouveau Planétarium au Parc olympique sera terminée.

L'ancien Planétarium est en mal d'acheteurs

La seule offre d'achat a été rejetée par la Ville de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Les acheteurs ne se bousculent pas pour se porter acquéreurs de l'ancien Planétarium de Montréal. A la suite d'un appel de propositions lancé au printemps dernier, la Ville de Montréal n'a reçu qu'une seule offre, celle de l'Académie culinaire. La jugeant incomplète, la Ville l'a rejetée.

En mars dernier, la Ville avait mis en vente l'édifice du 1000, rue Saint-Jacques, qui deviendra vacant en 2013 lorsque la construction du nouveau Planétarium au Parc olympique sera terminée.

La Ville avait alors fixé à un minimum de 1,8 million de dollars le prix de vente de l'immeuble en plus d'imposer une série d'exigences aux acheteurs potentiels, dont celle d'investir au moins 1 million pour rénover le bâtiment. Aucune nouvelle construction ne devait être permise sur le terrain de stationnement.

Lorsque la Ville a procédé à l'ouverture des propositions le 27 juin dernier, elle a constaté qu'une seule offre lui avait été soumise, soit celle de François Martel, p.-d.g. et fondateur de l'Académie culinaire, qui proposait d'acheter l'immeuble pour 1,85 million. Mais selon la Ville, plusieurs éléments étaient manquants dans cette proposition, dont la description détaillée du projet, son échéancier et sa valeur, de même que la copie de l'acte de naissance ou du passeport du soumissionnaire.

Lors de sa réunion hebdomadaire, mercredi dernier, le comité exécutif a donc rejeté la proposition. Pour l'instant, la Ville ignore si elle relancera un appel de propositions. «On réfléchit à la suite des choses. De toute façon, l'immeuble sera occupé jusqu'en 2013,

donc il n'y aura pas de détérioration possible parce qu'il va être chauffé et entretenu», a indiqué Jacques-Alain Lavallée, chargé de communication à la Ville.

Actif stratégique

De son côté, François Martel ne jette pas l'éponge. Vendredi dernier, lors d'une rencontre avec des représentants de la Direction stratégies et transactions immobilières de la Ville, il a demandé un délai supplémentaire afin de pouvoir fournir les éléments manquants. «On ne savait pas qu'il fallait donner un document aussi précis sur les rénovations extérieures alors que la Ville exigeait qu'on ne touche pas à l'enveloppe extérieure du bâtiment, a-t-il dit au Devoir. Il y a des architectes et d'autres intervenants spécialisés qui sont impliqués dans le dossier et je me suis fié à eux.»

À l'heure actuelle, l'Académie culinaire loue des locaux dans un immeuble de la rue du Champ-de-Mars, mais elle souhaite devenir propriétaire. L'achat de l'ancien Planétarium lui permettrait aussi de disposer d'espaces suffisants pour ses activités de multimédia. «Le dôme du Planétarium se prêterait bien à notre studio de production et à la gestion d'événements à saveur internationale», a souligné M. Martel.

Pour Dinu Bumbu, d'Héritage Montréal, le rejet de la proposition n'est pas une mauvaise nouvelle. Selon lui, la Ville devrait profiter de ce délai pour mener une réflexion sur l'avenir de cet «actif stratégique» dans le secteur de Griffintown. «Il aurait été naturel de faire une alliance avec l'École de technologie supérieure», croit-il.

Le Devoir

La rareté de l'eau, une menace réelle

Ottawa — Un prestigieux groupe d'anciens leaders mondiaux et d'experts tire la sonnette d'alarme à propos d'une crise de l'eau qui menace la paix, la stabilité politique et le développement économique sur la planète. L'InterAction Council a publié son nouveau rapport, qui conclut que l'impact futur de la rareté de l'eau pourrait être dévastateur. Ce rapport est publié alors que les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays préparent une rencontre spéciale sur la crise de l'eau qui aura lieu plus tard ce mois-ci en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Le document du conseil ne réclame pas une intervention spécifique de l'ONU. L'ancien premier ministre canadien Jean Chrétien, qui copréside le conseil, affirme cependant que le groupe tente d'attirer l'attention sur l'urgence de la crise, dans l'espoir que le Conseil de sécurité reconnaisse l'eau comme un important enjeu de sécurité à l'échelle mondiale.

La Presse canadienne

Un milliard de tonnes de GES en moins selon l'ONU

L'ONU a confirmé lundi qu'un milliard de tonnes de gaz à effet de serre (GES) avaient été évitées grâce au Mécanisme de développement propre (MDP), créé sous l'empire du protocole de Kyoto. Le MDP permet aux 39 pays assujettis à des réductions de GES de réaliser une partie de leurs réductions d'émissions chez d'autres signataires du protocole qui ne sont pas assujettis à des réductions pour l'instant. Ces initiatives qui favorisent les pays en développement ont permis d'importants transferts technologiques ainsi que des investissements de plusieurs dizaines de milliards. Parmi les projets les plus prisés par des entreprises des pays développés, on note le captage et la réutilisation à des fins énergétiques du méthane émis par les sites d'enfouissement, la biométhanisation des déchets et la production d'électricité au moyen de techniques comme l'éolien et le solaire.

Le Devoir

Le maire de Strasbourg à Québec pour parler de tramway

Après le maire de Bordeaux Alain Juppé, ce sera au tour du maire de Strasbourg, Roland Ries, de visiter Québec la semaine prochaine.

M. Ries prononcera une conférence le 19 septembre dans le cadre de la Semaine des transports collectifs et actifs. Le groupe Vivre en ville qui milite pour le projet

de tramway à Québec l'a invité à parler de l'expérience de Strasbourg avec ce mode de transport, en passant par les bienfaits comme les complications.

La programmation de la Semaine des transports collectifs et actifs doit par ailleurs être dévoilée mardi matin au Complexe G.

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

301
ŒUVRES D'ART

ART CONTEMPORAIN
Michel Baucage: 4 oeuvres, technique carborundum, 37 cm x 37 cm chacune.
Titre: nyc.suite, Montréal 1997, tirage 5/20.
Encadrements musée, moulures italiennes.
Chaque oeuvre encadrée: 70 cm x 70 cm.
Certificats d'authenticité.
Les 4 oeuvres: 2400 \$.
Photos disponibles par courriel.
450 677-8046
precourt.gagne@gmail.com

530
COURS

PROFESSEUR DE VIOLON
Diplômée du Conservatoire Cours enfants et adultes
Vanessa: 514-272-9018
Expérience de scène

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.
www.bretonsavard.com
514 254-1447

695
AUTOMOBILES

WESTFALIA 1989
Très bonne condition. Conduite manuelle.
Jamais sorti l'hiver. 12 000\$ négo.
514 277-2856

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

598
SERVICES DIVERS

135
TERRAINS

SI AIMÉ DES LACS, CHARLEVOIX
Lac Nairne, vue magnifique sur les montagnes, façade de lac (34m).
Superficie totale 3 000 m².
325 000 \$. 418 439-3177

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 • 4 1/2
560\$ à 790\$ PLATEAU - HOMA
www.locationduplateau.com
Libres 514 598-5872

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

C-D-N LINTON
entre Hudson et Decelles, très grands 4^{1/2}, chauffés, poêle/frigo, pl bois fr, ensoleillés, très propres.
1^{er} étage, réno, 950\$/m., 3^e, 900\$. Aussi 3^{1/2}, 1^{er}, 775\$. Libres.
438 333-1740

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MONTRÉAL-EST
Grand 4^{1/2} non chauffé, 3e étage, intercom, entrées lav./séch.
Idéal pour personne tranquille Libre 1 nov. Références requises.
Info: 514-645-4824

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
805\$ - 1045\$ chauffés, électros. Pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. 514 684-5993

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Maison de village dans quartier médiéval de Nyons.
2 c.c., 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
Disponibilités : Août et septembre
Photos : http://bit.ly/KaALIY
500\$/sem. 819 658-1218

307
LIVRES ET DISQUES

'Librairie Bonheur d'Occasion'
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

bouquinerieduplateau.com
Achetez à domicile. Collection de qualité : livres/BD/CD/DVD/33 trs. 799 est, Mont-Royal 514 523-5628

323
TÉLÉ, STÉRÉO, VIDÉO

CHAÎNE AUDIO KENWOOD
Parfait état, comme neuve. Récepteur audiovisuel (radio et ampli), un lecteur CD, platine à cassettes, platine tourne-disque, 5 enceintes, meuble audio.
514 844 5467 soir
650 \$ Cause départ

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

41^e COMPLÈTEMENT RENOVÉS
Chauffés / eau chaude, ent. lavée, planché bois franc, vitreaux, poêle / frigo.
Papineau / Sherbrooke
895\$ à 925\$. Libres.
514 329-4493

AHUNTSIC neuf,
5^{1/2} + s/sol et garage,
6^{1/2}, 1575\$, libre
immédiatement, 514 466-8703

LONGUEUIL Vieux, près métro, grand 5 1/2, luxueux, foyer, cour, 1300 \$ tout incl.
514-641-6275

MÉTRO JARRY
9 1/2, 3 c.c., rdc + s.s., salon double, cuis., + salle à diner. Salle familiale. Entrées LS + lave vaiss. Immédiatement. 1 800 \$.
514 297-1408

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semimois 514 272-1803

176
CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE
ou en montagne.
Spécial automne.
chaletsentreamis.com
450 985-1174

185
CHAMBRES

Dans beau 5 1/2 à Outremont
Chambre très ensoleillée.
Femme non-fumeuse seulement.
Pas d'animaux.
500 \$ / ms. 514-272-9018

460
EMPLOIS DEMANDÉS

ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE en littérature
cherche emploi.
Même domaine ou connexe.
Frédéric 514 716 7317

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

C-D-N 4830 QUEEN-MARY
1^{1/2}, 3^{1/2}, 4^{1/2}, aout/sept., près services, bus/métro, conciergerie, buanderie, ascenseur, poêle/frigo/eau chaude inclus
514 731-6327 / 514 735-5331

AVENUE OUTREMONT
Beau 7.5, 1200 pi², 3 ch., 2 balcs, électros, en face église, 3 min. métro. 15 sept., 1750\$.
514 278-9704

192
ON DEMANDE À LOUER

PLATEAU OU ENVIRONS
Pour la rentrée - 5 1/2 ensoleillé.
3 c.c. Près transports. Réf.
514 525-2369

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?
Soyez famille d'adoption! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez www.spcanorontario.com ou téléphonez au 514 735-2711, poste 2237.

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

ACTUALITÉS

#CHRONIQUEFD

Numériquement à côté du réel

FABIEN
DEGLISE

Depuis le 4 septembre dernier, il est un peu moins possible d'en douter : les réseaux sociaux en général et Twitter en particulier sont devenus des outils incroyablement redoutables pour déformer le réel et surtout pour amplifier et faire rayonner cette déformation.

Le scrutin provincial de la semaine dernière en a d'ailleurs fait une énième démonstration en laissant les urnes mettre en lumière ce défilant fossé entre l'état d'esprit des univers numériques et ceux qui ne le sont pas. Un fossé qui devrait nous inciter à remettre ces nouveaux espaces de socialisation et de communication à la place qui leur revient dans la sphère publique. Au bénéfice de tous.

Deux sièges pour Québec solidaire, aucun pour Option nationale, un gouvernement minoritaire et surtout un Parti libéral formant la première opposition permettent de prendre la pleine mesure de la chose.

Les résultats électoraux de mardi dernier n'ont pas seulement brouillé les frontières entre perdants et vainqueurs en ne matérialisant pas une vague contestataire que « le peuple » réclamait casseroles à la main. Ils ont aussi confirmé la difficulté évidente de Twitter à lire correctement le présent. Et comment!

À suivre les échanges et à s'enivrer du bruit qui s'y est développé pendant près de 33 jours, le Québec, en plus d'être au bord de la rupture était également sur le point d'effacer toutes traces de libéraux sur l'échiquier politique pour mener au pouvoir un gouvernement de Québec solidaire majoritaire. L'opposition officielle, elle, allait être formée d'Option nationale et de son chef Jean-Martin Aussant. Sans l'ombre d'un doute numérique, ou si peu.

Quand on remonte un peu le fil frénétique de la twittosphère, on ne s'en étonne pas. L'ultime rupture des négociations entre étudiants et feu le gouvernement libéral a produit un décalage similaire. À l'écouter, la communauté Twitter allait donner le coup d'envoi d'une guerre civile dans les minutes suivantes. Des têtes allaient même tomber. Au sens propre.

Les grands théoriciens de la communication ont toujours prévenu : « médiatisation » rime avec « distorsion » et ce n'est pas un hasard. Dans le cas de Twitter, cette distorsion est particulièrement évidente et s'explique facilement lorsque l'on se penche un peu sur la faune qui donne corps à ce réseau.

Olivier H. Beauchesne, analyste de nos vies numériques, aime faire l'étude fine de l'endroit :

selon lui, le réseau est habité par environ 5% de la population branchée du Québec, mais il est surtout animé par une infime partie de ce groupe qui « parle » alors que la grande majorité écoute. Le ratio est sans doute de 1 pour 9.

La mesure des conversations qui ont eu lieu sur le thème de la politique québécoise dans les dernières semaines permet de préciser ce trait de caractère collectif. Au total, 83 000 personnes se sont partagé plus de 1,5 million de micromessages sur le sujet, ce qui peut paraître énorme. Or, une poignée d'à peine 200 abonnés a véritablement dirigé et donné les grandes tonalités de cette conversation numérique en produisant chacun entre 800 et 5829 tweets (pour l'abonné le plus prolifique).

Deux cents abonnés! Matérialisés, cela représente le contenu de deux autobus articulés de Montréal qui circuleraient sans doute dans un espace géographique restreint, quelque part entre la République du Plateau, celle de Rosemont et l'Outremont pas cher qui penche à gauche, et où les abonnés et grandes gueules de ce réseau se concentrent généralement.

Le « biais » sociodémographique, quantifiable entre autres par le positionnement déclaré des abonnés, est perceptible. Il s'accompagne également, sans l'expliquer forcément, d'un changement de ton sur ce réseau qui, de ses premières adoptions par une petite clique de communicateurs à aujourd'hui, est passé d'un canal d'information à un fil de transmission d'émotions en 140 caractères, avec ses trois vecteurs de prédilection : l'affirmation, la confrontation et la farce ou message à saveur comico-cynique.

Le tout puise d'ailleurs dans des bassins idéologiques, comme l'a décrit l'équipe de la Boussole électorale, finalement très homogènes, surtout à bâbord, et également repliés sur eux-mêmes : les rouges d'un côté, les bleus de l'autre, sans réels ponts entre les deux. La conversation numérique telle qu'on aime la rêver en parlant de démocratie 2.0 est à l'usage un monologue « superficiel » entre des personnes de même croyance qui articulent un ici-maintenant étrié, surtout lorsqu'on le confronte à la diversité d'opinion d'une société ou aux résultats d'un vote.

Cet été, dans la série #À suivre de *Devoir* consacrée à quelques acteurs de Twitter, l'un d'eux proposait de voir ce réseau comme rien d'autre que la transposition en ligne des 5@7 dans les bars de l'époque pré-2.0 ou des conversations du café du commerce où l'on vient refaire le monde en parlant de tout et de n'importe quoi. Une perspective finalement moins décalée que le réel construit par Twitter et qui invite à prendre le réseau avec sérieux, oui, mais aussi avec modération.

Sur Twitter : @FabienDeglise

Opinion d'un scientifique qui a contribué au leadership technologique du Québec sur les accumulateurs au lithium :

I. Les dirigeants récents d'Hydro-Québec et le gouvernement ont trahi le rêve de René Lévesque

Lorsque René Lévesque a nationalisé l'électricité, il a donné au Québec le contrôle d'une source d'énergie renouvelable qui a généré et générera encore des revenus de milliards de dollars pour des décennies. Ce faisant, il a également doté le Québec d'un outil de développement économique unique qui n'est pas étranger au succès de nos firmes d'ingénierie partout dans le monde.

La nationalisation a également entraîné la création de l'IREQ, son centre de recherche, mis en place en 1970 dans la foulée des grands barrages tels que Manicouagan. L'IREQ est associé à de grands succès tels que les lignes de transport de l'électricité à 700kV mais aussi à des mises en valeur plus problématique comme celle du Moteur-Roue du Dr. Couture. Le développement des accumulateurs au lithium ou le Québec a été un pionnier reconnu mondialement mérite un examen sérieux car, après 40 ans de recherche et développement (R&D), l'auteur conclut que les dirigeants d'Hydro-Québec n'ont pas su ou voulu, mener à terme des développements technologiques capables d'entraîner des développements industriels dans des secteurs d'avenir : stockage de l'énergie, transport électrique, production et exportation de produits à haute valeur ajoutée (les accumulateurs et leurs composantes) et même, à terme, la transformation secondaire de minerais abondants au Québec (lithium, phosphates, fer...).

De 1976 à 1999, la R&D sur d'accumulateurs au lithium fut un objectif corporatif à Hydro-Québec. Ce mode de stockage de l'électricité ouvrait la porte au remplacement du pétrole dans le transport et à l'amélioration de l'efficacité du réseau (réserve d'énergie et de puissance et stockage d'énergies intermittentes); des problèmes d'actualité dans un domaine où le Québec avait un atout créatif pour innover : l'hydro-électricité. Avec le soutien des dirigeants de l'époque, une expertise a été développée sur la technologie films-minces ACEP, celle des Accumulateurs au lithium métallique à Electrolyte Polymère. En 20 ans, on a appris à transformer des lingots de lithium en kilomètres de feuillets minces, on a appris à rendre conducteurs des films de plastiques (polymères + sels de lithium) et à en faire des piles électrochimiques en films minces jamais réalisées auparavant et, non le moindre, on a développé au Québec les procédés de fabrication des accumulateurs qui sont passés de cellules de laboratoire de 4 cm² à des installations de 30 kWh installées dans un véhicule électrique.

Ces développements ne se sont pas faits en vase clos. Grâce aux moyens et à l'engagement soutenu d'Hydro-Québec, des collaborations internationales ont pu être mises en place : avec le CNRS France à l'origine de la pile polymère film-mince, avec la pétrolière Elf-Aquitaine, avec la société Yuasa du Japon et finalement avec la société américaine 3M dans le cadre de contrats de ~120 M\$ du Consortium américain USABC pour développer un accumulateur pour le véhicule électrique. Le résultat : en 1999, Hydro-Québec se retrouvait avec des équipes de plus de 140 chercheurs, techniciens et ingénieurs à l'IREQ, au LTEE et dans la filiale de production Argo Tech et surtout avec un savoir-faire et un portefeuille de brevets lui assurant un monopole sur la technologie.

En 1999, André Caillé, alors PDG d'Hydro-Québec, s'est fait convaincre que le stockage de l'électricité par accumulateur n'était plus un objectif d'affaires et que la société n'avait plus à poursuivre de R&D corporative. Il a ainsi provoqué le départ de l'équipe dirigeante du projet et la disparition de la R&D sur les accumulateurs. HQ vend alors la moitié de la technologie pour plus de 100M\$ à l'Américaine Kerr-McGee; il s'ensuit une accélération forcée de la commercialisation qui conduit l'entreprise conjointe d'AVESTOR à la faillite après des investissements additionnels de plus de 200M\$. L'aventure se termine en 2006 par le rachat de la technologie pour une quinzaine de millions de \$ par Bolloré France. Heureusement, ce dernier conserve la vision du véhicule électrique et décide de garder une partie de la production au Québec. Interrogé en 2010 par Radio-Canada sur la vente, le PDG d'Hydro-Québec Thierry Vandal, certainement mal conseillé, déclare alors que la technologie n'était plus prometteuse pour le véhicule électrique! Peu de temps après, Investissement Québec décide d'investir 16 M\$ dans l'entreprise française pour la production à Boucherville d'accumulateurs pour véhicules électriques...

Au moment où en 1999, Hydro-Québec décide de couper dans la R&D, un groupe de recherche à l'Université de Montréal (UdeM) découvre un procédé qui rend possible l'utilisation d'un matériau d'électrode révolutionnaire : le phosphate de fer et de lithium (LiFePO₄) récemment breveté par l'Université du Texas (UT). Pour poursuivre leurs recherches, quelques chercheurs travaillant à UdeM créent en 2001 Phostech Lithium afin de développer et produire commercialement le matériau. Des accords de licences sont signés entre Phostech, UdeM/CNRS, HQ et UT pour obtenir de cette dernière en particulier les droits sur les accumulateurs au lithium-ion, le marché principal visé par Phostech. La licence de fabrication et vente du C-LiFePO₄ accordée à Phostech est alors exclusive et inclut l'obligation de produire un tiers de la production mondiale au Québec ('clause Québec') ce qui garantissait au Québec un rôle majeur dans les nouvelles technologies du lithium.

Après l'incorporation de Phostech, l'importance du C-LiFePO₄ comme le matériau d'avenir pour les accumulateurs au lithium est enfin reconnue et divers groupes s'y intéressent. Une compagnie japonaise NTT 'emprunte' l'invention de l'Université du Texas et dépose un brevet au Japon. UdeM/Phostech découvre le brevet et informe HQ et UT qui décident conjointement de poursuivre NTT pour rien de moins que 500M\$ US... D'autres sociétés américaines produisant en Chine brevètent les inventions 'redécouvertes' de UT et de UdeM, signe que les enjeux sont désormais énormes. L'effet de ces litiges est de retarder l'adoption du nouveau produit chez les utilisateurs et le développement du marché, particulièrement au Japon. Pour Phostech, il faut trouver des partenaires financiers solides. Après deux ans de négociations avec des partenaires internationaux : Mitsui, Unicore, A123... c'est la société allemande Süd-Chemie qui accepte d'investir et de s'installer au Canada, une demande de Phostech garantie par la 'Clause Québec'. Süd-Chemie devient alors l'actionnaire unique de Phostech en 2008 après que la SGF (actionnaire au départ) ait renoncé à investir dans le projet d'usine pour des raisons demeurées inconnues. Phostech met en place deux usines : St-Bruno et Candiac avec une capacité de production de 3000t/an, équivalente à 10% du marché mondial de ce type d'électrodes positives.

En 2010, volte-face : les responsables d'Hydro-Québec décident que la propriété intellectuelle concentrée chez Phostech a une valeur commerciale plus grande que prévue, que la croissance du marché du LiFePO₄ doit être accélérée, que Phostech ne développe pas le marché suffisamment vite et que ses produits sont de mauvaise qualité! En 2011, à la suite de pressions sur les autres copropriétaires des brevets licenciés et sur l'actionnaire de Phostech (alors contrôlé par le groupe financier JP Morgan), l'exclusivité de Phostech est levée et des accords de licences multiples (de 5 à 10?) sont annoncés générant des revenus de 50-60M\$ instantanément. Or, c'est dans un contexte d'exclusivité lui permettant d'exporter partout dans le monde que Phostech avait fait le choix d'un procédé de haute qualité mais exigeant des investissements coûteux (80M\$). Avec la multiplication des licences, Phostech se retrouve prématurément en compétition avec des fabricants asiatiques dont les pratiques commerciales obéissent à des règles différentes, une situation que l'auteur, président-fondateur de Phostech, a dénoncée en 2010 car elle remettait en jeu l'avantage dont le Québec avait pu se doter pour produire et exporter des produits transformés. Depuis, malgré l'octroi de licences tous azimuts, le marché n'a pas explosé, par contre Phostech fait désormais face à une compétition féroce.

C'est toute la percée technologique et le rôle de leader du Québec sur les accumulateurs au lithium qui ont été remis en cause par des décisions d'Hydro-Québec. La politique de R&D à Hydro-Québec, maintenant orientée vers la vente de licences, retournera le Québec dans la cour des petits. Aucune société privée ou publique ne peut raisonnablement espérer rentabiliser ses investissements en R&D par des ventes de licences; les brevets et le savoir-faire sont des outils de développement d'opportunités d'affaires, pas des opérations monétaires spéculatives. Le développement de la technologie ACEP représente à date des investissements de près d'un milliard de dollars (Gauthier, ACFAS 11 Mai, 2012). Qu'en est-il resté? Une dizaine de millions pour la vente de feu de la technologie Avestor. Heureusement que Bolloré a maintenu une partie de ses activités au Québec car le Québec n'est plus propriétaire de la technologie! Que représentent d'autre part les 50-60M\$ des licences reprises de Phostech, en regard de la mise en place d'usines de fabrication de phosphates...découlant de la 'Clause Québec'? Ne serait-il pas normal qu'Hydro-Québec rende compte de ses décisions et explique l'abandon de son rôle d'outil de développement technologique.

II. Un gouvernement qui parle d'économie mais n'intervient pas.

Après la vente à rabais des intérêts d'Hydro-Québec dans Avestor, cautionnée par son PDG, on aurait pu espérer que le gouvernement demande des comptes pour les centaines de millions de dollars d'argent public investis. Rien de la sorte ne s'est produit et il est difficile de dire si c'est par ignorance ou par aveu d'impuissance envers la société d'État.

Dans le dossier Phostech, avec l'ouverture des droits exclusifs concédés à l'entreprise locale et surtout l'abandon de la 'Clause Québec', le gouvernement ne peut plaider l'ignorance. L'auteur de cette opinion, après avoir écrit personnellement en 2009 au PDG d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a écrit au ministre Béchard des Ressources naturelles (MRNF), au ministre Bachand du Développement Économique, de l'Industrie, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et même au premier ministre Charest pour expliquer les enjeux et l'importance de la 'Clause Québec' et leur demander d'exiger des explications de la société d'État. En 2010, après avoir démissionné de ses fonctions dans Phostech pour pouvoir exprimer son opinion, l'auteur a écrit de nouveau aux ministres Normandeau (MRNF) et Gignac (MDEIE) avec copie à Jean Charest pour expliquer plus précisément les enjeux; de plus il a provoqué une rencontre non partisane avec la ministre Normandeau, avec l'appui du député de La Prairie à l'époque, pour suggérer des solutions qui respectent les intérêts du Québec. Il n'y a pas eu de suite. Après l'ouverture de l'exclusivité de Phostech en 2011 et les sorties publiques de l'auteur, le ministre Gignac a repris à son compte les arguments d'Hydro-Québec comme quoi plus d'une licence est nécessaire pour développer le marché (la licence exclusive de Phostech avait pourtant une clause prévoyant un second fournisseur!) et que selon lui d'autres usines viendraient sous peu s'installer au Québec pour fabriquer du phosphate et même des accumulateurs au phosphate de fer. Rien de tel ne s'est produit et maintenant Phostech (dans laquelle Investissement Québec a mis 8M\$) subit une compétition implacable des autres licenciés dans un marché qui ne s'est pas accéléré pour autant et aucune usine additionnelle n'est en vue malgré les promesses faites pour justifier l'abolition de la 'Clause Québec'.

À la veille des élections, ce même gouvernement promettait un Plan Nord pour extraire des roches et les exporter comme moyen de relancer l'économie. Après 40 ans de R&D, la conclusion de l'auteur est celle d'un retour à la case départ dans un pays sous-développé. Le gouvernement sortant ne peut certainement pas nier sa responsabilité dans cette incroyable occasion ratée de se doter d'une nouvelle base industrielle. Il faut souhaiter que le nouveau parlement questionne les dirigeants d'Hydro-Québec sur les motifs de leurs décisions. Cela fait, l'auteur souhaite que les partis résistent à l'idée de réorganiser et de couper dans la société d'état simplement pour avoir l'air de changer quelque chose mais au contraire, y regardent de plus près pour comprendre comment la société a pu développer une technologie de classe internationale et comment s'assurer dans le futur que des improvisations de dernière minute ne viennent ruiner les investissements. Pour l'auteur, Hydro-Québec en plus de générer des profits pour les dépenses du gouvernement, doit, plus que jamais, assumer son rôle unique d'outil de développement technologique du Québec dans le domaine de l'énergie au sens large. On n'est plus à l'époque où la recherche se faisait dans le fond d'un garage!

MICHEL GAUTHIER

L'auteur a travaillé à l'IREQ de 1972 à 1999 au développement des accumulateurs ACEP.

En 2001, il a incorporé Phostech Lithium pour produire et vendre le phosphate de fer.

Il est chercheur invité à UdeM depuis 2000 et professeur associé au département de génie chimique de l'École Polytechnique de Montréal depuis 2010 où il poursuit le développement d'un nouveau procédé de production de LiFePO₄.

Les documents auxquels il est fait référence sont disponibles à : jmgauthier@videotron.ca.

Le coût de cette publication, retardé par Le Devoir durant la campagne électorale, est assumé par l'auteur et n'est aucunement lié à un parti politique.

La fonte du pergélisol va intensifier le réchauffement climatique

Les rejets de carbone emprisonné dans les sols vont entraîner une rétroaction difficile à arrêter, selon une étude

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Une étude que vient de publier la revue *Nature Géoscience* indique que la fonte du pergélisol dans la région arctique risque d'engendrer, en raison d'importants rejets de carbone emprisonné depuis des millénaires, une rétroaction qu'il sera difficile, voire impossible de freiner dans certains scénarios, même si l'humanité cessait à la limite toute contribution supplémentaire au réchauffement de la planète.

Selon cette étude, la fonte déjà en cours du pergélisol devrait libérer entre 68 et 508 pétagrammes (millions de millions ou 10¹² kg) de carbone emprisonné dans le sol d'ici la fin du siècle. Selon les plus récentes évaluations, le pergélisol arctique contiendrait 1700 Pg de carbone, soit deux fois ce que contient actuellement l'atmosphère terrestre. La libération de ce carbone constitue pour les chercheurs un risque de « rétroaction positive » dans le sens qu'elle va intensifier le problème qui est à son origine : le carbone libéré va, en somme, contribuer à un réchauffement qui va lui-même accélérer la fonte du pergélisol.

Publiée sous la direction du professeur Andrew H. MacDougall de l'École des sciences de la terre et des océans de l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique, cette étude est la première du genre à utiliser un modèle mathématique prévisionnel qui intègre les processus terrestres, atmosphériques et océaniques, ce qui permet de calculer dans quelle mesure l'un ou l'autre de ces systèmes arrive — ou pas — à neutraliser cet apport supplémentaire de carbone dans l'atmosphère terrestre.

Le phénomène va de pair avec un autre qui se produit dans la même région, soit la réduction de la taille de la banquise arctique, qui a atteint cet été un niveau record. La diminution de la banquise, qui permet à cet océan polaire de se réchauffer davantage et ainsi de réduire davantage sa taille, de même que la libération du pergélisol pourraient rendre très difficile ensemble, sinon impossible, le contrôle du réchauffement de la planète par les humains au-delà d'un seuil critique que plusieurs situent d'ici à une décennie, deux au maximum.

La surface terrestre touchée par le dégel du pergélisol va continuer de s'agrandir, à une vi-



JOHN MCCONNICO ASSOCIATED PRESS

La réduction de la taille de la banquise arctique a atteint cet été un niveau record.

tesse différente mais néanmoins dans tous les scénarios envisagés pour le siècle en cours, quels que soient les efforts de l'humanité. Selon l'équipe à l'origine de cette recherche, la rétroaction engendrée par cette fonte pourrait à elle seule provoquer une hausse du climat moyen de la Terre de 0,13 °C à 1,69 °C, selon les différents scénarios analysés.

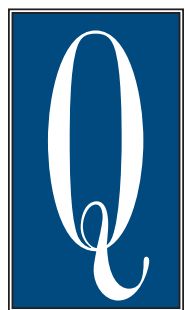
Cette hausse s'ajouterait à celle attribuée par les chercheurs à la hausse des émissions de GES d'origine humaine. Lors du dernier rapport du GIEC, l'effet de boucle ou de rétroaction des deux phénomènes, soit la fonte du pergélisol et l'absorption croissante de la chaleur solaire par l'océan arctique, n'avait pas été intégré aux modèles mathématiques prévisionnels alors disponibles.

ÉDITORIAL

BELL-ASTRAL

Non, merci!

Après quelques semaines d'une guerre de relations publiques sans merci déclenchée par les opposants à l'acquisition d'Astral Media par Bell Canada, les joueurs de l'industrie défilent depuis hier devant le CRTC. Sous des airs de défense du consommateur, ces géants prèchent pour un même modèle de concentration des contenus qui nuit à la qualité et à la diversité de la télévision canadienne.



JEAN-ROBERT
SANSFAÇON

Qui n'a pas lu ou entendu ces publicités fracassantes de la coalition « Dites non à Bell » lancée cet été par Québecor et Cogeco en réaction à l'acquisition d'Astral Media par Bell? À voir l'ampleur de la campagne, on devine l'importance des enjeux.

Une des publicités produites par la coalition affirme que « si Ottawa permet à Bell Canada de faire l'acquisition d'Astral Media, la nouvelle mégacentre contrôlerait 72% des revenus de la télévision spécialisée francophone ». C'est juste, mais dans cette phrase, le mot « spécialisée » a son importance puisque si Astral est le numéro un dans ce genre de télévision, c'est TVA qui conserve le titre en télévision généraliste. Le malheur, c'est qu'on ait permis à la télévision spécialisée qui investit peu dans le contenu d'avoir accès au marché publicitaire.

Puisqu'il est question du marché francophone, précisons qu'il serait toujours dominé par Québecor après la transaction, avec 30,5% de l'auditoire contre 26,6% pour Bell au lieu de 8% à l'heure actuelle.

Du côté du Canada anglais, l'acquisition ferait de Bell le géant incontesté de la radiodiffusion avec presque 40% des parts de marché, ce qui est nettement trop.

En autorisant cette transaction d'une valeur de 3,38 milliards de dollars, le CRTC permettrait donc à Bell de concurrencer Québecor d'égal à égal en territoire francophone. En théorie, on ne peut pas s'opposer à ce qu'il y ait plus de concurrence au Québec, où Québecor contrôle une très forte proportion des médias.

En revanche, on ne peut pas plus accepter que Bell mette la main sur la seule grande entreprise de radio et de télévision indépendante avec siège social au Québec. En acquérant Astral, Bell, dont la quasi-totalité de la direction est à Toronto, ne mettrait que quelques années à faire de même avec l'administration d'Astral.

Pour les consommateurs du Québec, la concurrence Bell-Québecor ne serait donc qu'illusion puisqu'avec seulement deux grands distributeurs de contenu par câble ou par satellite, la variété et le prix en souffriraient autant qu'aujourd'hui. À l'heure actuelle, le Canada est l'un des pays où les consommateurs paient le plus cher pour le téléphone, la télévision et Internet, soit quelque 180\$ par mois en moyenne. Rien ne démontre qu'il en serait autrement après une telle transaction, et seuls les actionnaires de Bell y gagneraient.

Si le passé récent est garant de l'avenir, le CRTC autorisera la transaction en l'assortissant de quelques conditions plus ou moins agaçantes pour Bell. Dans le cas contraire, si la transaction est annulée, le CRTC devra aussi interdire aux autres distributeurs d'acquiescer à Astral, ce que soit Telus, Rogers, Québecor ou Cogeco. Car l'une des plus graves erreurs que l'on ait commises au cours des trente dernières années, ce fut d'autoriser les distributeurs par câble et par satellite, ces propriétaires de la tuyauterie, à mettre la main sur les contenus. Il est peut-être trop tard pour revenir en arrière, mais certainement pas pour corriger le tir.

ATTENTAT AU MÉTROPOLIS

L'huile sur le feu

Le nez encore trop collé sur la vitre du 4 septembre dernier, nous voilà occupés à chercher un sens à la tragédie du Métropolis. Deux malheureuses phrases lancées par le suspect Richard Henry Bain, alors que les policiers venaient de l'arrêter, coloraient tant le questionnement que les réponses. « It's f... payback time! » Puis: « Les Anglais se réveillent! Les Anglais se réveillent! »

Et nous voilà collectivement de nouveau étendus sur le divan, à nous tâtonner le bobo linguistique. Si compréhensibles soient-ils — la nature ayant horreur du vide —, ce réflexe et les maladresses qu'il entraîne risquent d'attiser une braise que l'on devrait plutôt s'employer à éteindre. Dans la réflexion, la modération a (aussi) meilleur goût.

L'ironie, cette diablesse s'amusant avec les fils du destin, a voulu que M^{me} Pauline Marois ait été retirée de manière soudaine de la scène du Métropolis par sa garde rapprochée alors qu'elle venait de tendre la main à la communauté anglophone: « Je voudrais dire ceci à nos compatriotes québécois de la communauté anglophone. Et je voudrais que vous m'entendiez bien. To my fellow Anglo-Quebecers, I say: "Don't worry. Your rights will be fully protected. We share the same history and I want us to shape together our common future." »

Dans l'analyse, les dérapages se multiplient depuis, d'un côté comme de l'autre d'ailleurs. Le spectre du « racisme » est brandi pour résumer le PQ. On peint les « Anglos » comme un bloc monolithique prêt à désertir le Québec — lire en page Idées une voix anglophone qui offre un rafraîchissant contraste, et il y en a d'autres! L'écho médiatique contribue à créer une enflure s'éloignant des positions plus modérées du terrain. On s'accroche aux réseaux sociaux comme s'ils constituaient un véritable puits social, alors qu'ils véhiculent mieux les coups de gueule que les analyses posées.

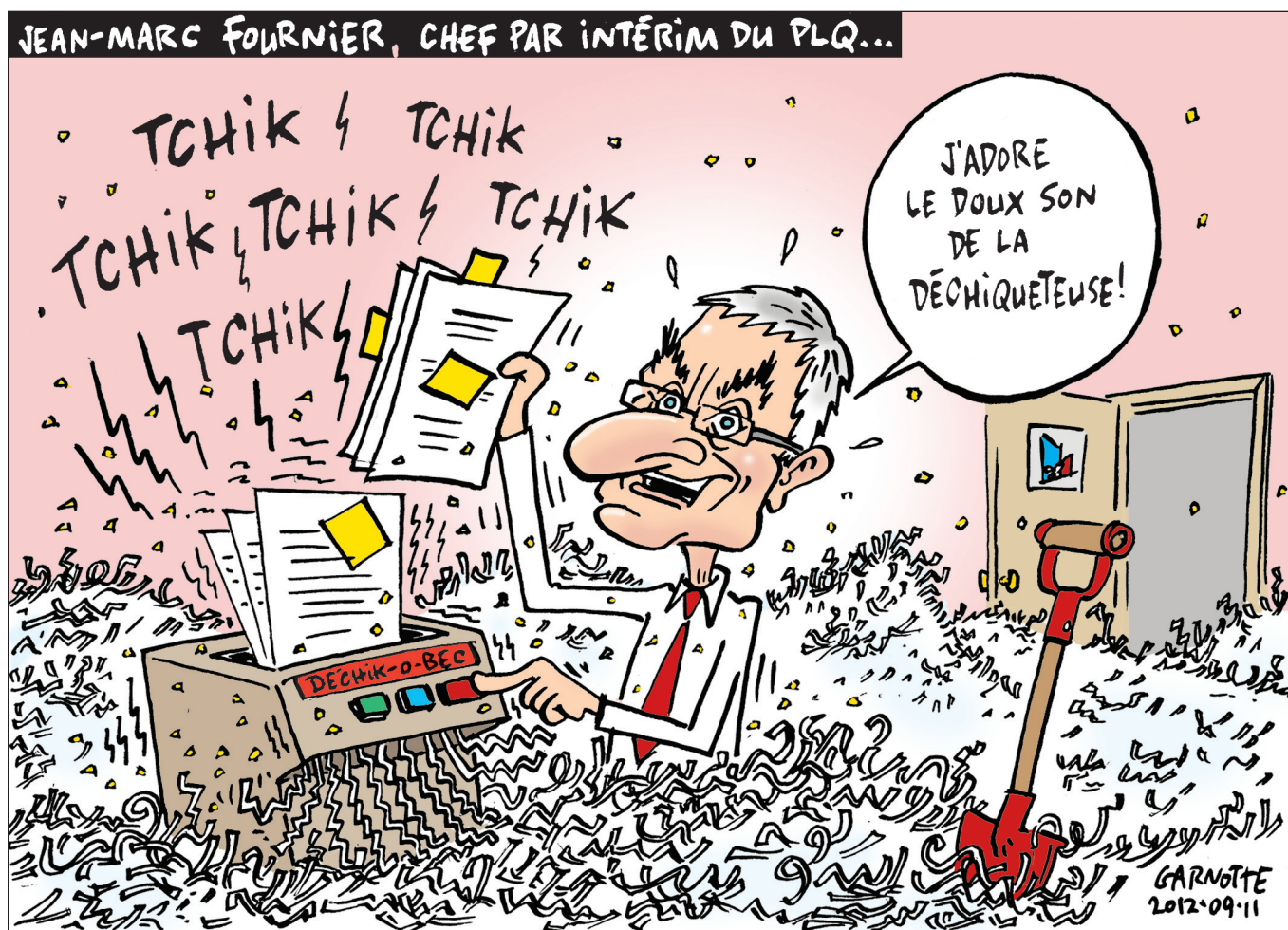
Ne nous extirpions-nous pas pourtant tout juste d'un printemps chaotique où les dérapages ont été dénoncés? Et cela, tant dans le choix des mots qui ne cadraient pas avec la réalité — la « violence » et l'« intimidation » serinées pour parler d'un mouvement entier — que dans la propension des médias, traditionnels et sociaux, à montrer le spectaculaire, si anecdotique soit-il?

Le rapport Bouchard-Taylor avait noté dans la saga des accommodements raisonnables cette tendance des médias à transformer parfois jusqu'à la caricature des situations d'accommodement qui n'en étaient pas, contribuant à nourrir le dérapage et à forger les préjugés. Au feu linguistique, qui a déjà brûlé trop fort au Québec, n'ajoutons aucune huile.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Du changement ?

L'analyse des résultats des élections du 4 septembre dernier démontre clairement que les Québécois veulent du changement. Mais, attention, il faut savoir décoder leur volonté réelle. Après avoir évalué le contexte desdits résultats, ma conclusion est la suivante: tous les Québécois veulent du changement, mais pas tous dans le même sens. Le taux de ceux qui veulent vraiment changer les choses se situe à environ 27%, tandis que 73% veulent des changements sans rien changer. Voilà le dilemme auquel les personnes qui veulent s'impliquer en politique sont confrontées.

Actuellement, au Québec, nous vivons dans un monde individualiste exagéré qui a été créé par une super syndicalisation ainsi que par un état de fonctionnaires à outrance. Chaque individu impliqué dans cette réalité est conscient que des changements doivent être effectués dans le fonctionnement du gouvernement, mais ne veut vraiment pas être affecté personnellement et réduire le confort que son petit royaume lui apporte. Évidemment, cela est humain et sa volonté réelle du changement n'existe vraiment pas. Et cela, les Québécois l'ont exprimé de façon très démocratique lors de cette élection en votant à plus de 73% pour le statu quo. Il faut respecter cette décision que les Québécois ont prise en ce 4 septembre 2012. Quelles conséquences résulteront de celle-ci? Seul, l'avenir nous le dira. Ce-

pendant, je crois que les personnes voulant s'impliquer en politique et désireuses de vraiment changer les choses seront de moins en moins nombreuses. Le système actuel continuera de permettre de laisser courir la corruption et la collusion, et nécessitera automatiquement des hausses d'impôt et de taxes pour les citoyens du Québec.

Réjean Langlois
Saint-Bruno, le 8 septembre 2012

Nous ne sommes pas tous responsables

Je ne suis pas d'accord avec Nicolas Lévesque. Tous les Québécois francophones ne sont pas responsables de l'attentat du Métropolis. Les Québécois francophones pensent et discutent, mais le font en privé seulement parce que les gouvernements et les médias censurent selon leurs intérêts idéologiques et financiers, et les citoyens ont peur. La dernière élection a démontré à quel point les médias contrôlaient et conditionnaient les discours et ils continuent de le faire depuis l'attentat. Quel culot d'en venir à accuser les Québécois francophones d'être la cause de l'attentat, du *bashing* des journaux anglophones et de quoi encore!

Nos anglophones sont inquiets et ont peur. Depuis quand leur faisons-nous peur? Ils se conduisent comme la majorité au Québec et nous, comme des colonisés et,

une fois encore, ils nous le rappellent, car nous osons dire que nous n'avons pas à nous excuser d'être ce que nous sommes. En existe-t-il des minorités mieux protégées et mieux servies que celle des anglophones québécois?

Lise Lavigne
Montréal, le 9 septembre 2012

Les clôtures des Plaines

Pendant presque tout l'été, les Plaines d'Abraham ont été enlaidies par des clôtures métalliques. Certaines sont restées sur place entre les événements. Après le Festival d'été, on a promis que le terrain redeviendrait comme avant. Pourtant, il y a quelques années, le site du festival était une belle pelouse au lieu du champ de sable et de gravier actuel. Il faut dire qu'à une époque pas si lointaine, on allait écouter les spectacles assis sur l'herbe alors qu'aujourd'hui, c'est debout sur du gravier pour danser et on juge la qualité au nombre de décibels. On a même lu des commentaires de spectateurs qui se plaignaient des arbres qui obstruaient leur vue. Se plaindre des arbres sur les Plaines, c'est le signal que trop, c'est trop. [...] Il y a un danger d'être victime de son succès. Les Plaines doivent être avant tout un havre de repos et de silence.

Louis Duchesne
Québec, le 9 septembre 2012

L I B R E O P I N I O N

Place au démantèlement de Gentilly-2

JACQUES DAGENAI

Intervenant privé à Gentilly-2 depuis 1999

L'élection d'un gouvernement minoritaire du Parti québécois vient de sonner le glas de la centrale atomique de Gentilly-2 et annonce la fin immédiate au Québec de la désastreuse aventure nucléaire.

Cependant, cette sortie du nucléaire ne peut se faire dans un tour de clé comme lors d'une fermeture d'usine ou de centrale thermique; la fermeture de Gentilly-2 va demander la mise en place d'un plan d'action sur quelques décennies et représentera des coûts importants.

Il va falloir procéder à la gestion et à l'évacuation des trois mille tonnes de combustible irradié, démanteler la centrale et restaurer le site.

La façon la plus harmonieuse d'y arriver sera la création, un peu comme en Angleterre, d'un organisme qui sera responsable de superviser toutes ces opérations de démantèlement de la centrale.

Hydro-Québec devrait sortir immédiatement Gentilly-2 de ses livres par un transfert de propriété de la centrale vers cet organisme avec la provision d'environ 700 millions de dollars qu'il y a présentement aux livres de la société d'État pour cette fermeture.

Le gouvernement assurera au cours des ans les flux monétaires supplémentaires nécessaires pour effectuer l'opération. Cela enlèverait l'obligation à Hydro-Québec de prendre une charge de 1,5 à 2 milliards de dollars dans le trimestre où une telle annonce serait faite.

Cet organisme, un genre de secrétariat

atomique québécois ou Société québécoise de démantèlement de sites nucléaires (SQD) serait dans une position unique pour créer à Gentilly un centre d'excellence en démantèlement nucléaire. En effet, la petite centrale Gentilly-1, qui a fonctionné à peine une centaine de jours, est en dormance depuis environ 40 ans.

Son niveau de radioactivité est assez réduit pour que l'on commence le démantèlement. Comme elle appartient au gouvernement fédéral et que celui-ci l'a désignée comme l'un des sites nucléaires canadiens à restaurer avec accès au fonds monétaire approprié, la SQD pourrait obtenir d'Ottawa ce contrat de démantèlement qui permettrait de développer une expertise dans ce domaine.

Le développement de cette expertise permettra non seulement de maintenir un niveau d'emploi plus important, mais aussi de réduire les coûts nécessaires pour démanteler Gentilly-2 et offrir un contexte de travail beaucoup plus sécuritaire pour les travailleurs et la population environnante.

Avec une centaine de centrales qui arriveront bientôt à la fin de leur vie aux États-Unis, au coût unitaire d'environ un milliard de dollars uniquement pour leur démantèlement, le combustible irradié étant la propriété du gouvernement américain, on voit donc que c'est une industrie de près de 100 milliards de dollars qui va se développer et où l'on pourra avoir une longueur d'avance grâce à Gentilly-1 si l'on joue bien nos cartes.

Quelle que soit la stratégie retenue pour procéder au démantèlement de Gen-

tilly-2 et pour mettre en place un plan de gestion à long terme du combustible irradié, elle devra être transparente et obtenir un vaste appui populaire.

L'annonce de la sortie du nucléaire devrait créer un climat favorable à une large acceptation sociale d'un plan bien présenté.

La création de la SQD pourrait contribuer largement à l'instauration d'un tel climat favorable tout en retirant des livres d'Hydro-Québec ce boulet économique sans pour autant imposer une charge immédiate au gouvernement qui pourra étaler les dépenses supplémentaires sur vingt ou trente ans.

Même si l'arrêt du réacteur et le retrait du combustible du cœur du réacteur vont diminuer de beaucoup les risques et l'ampleur d'un désastre atomique éventuel à Gentilly, tant qu'une solution acceptable pour l'évacuation des 3000 tonnes de combustible irradié qui y sont accumulées ne sera pas trouvée, le risque de contamination va demeurer élevé.

Un tel organisme pourrait assurer à la population que les opérations qui risquent d'impliquer des mouvements de matières dangereuses se feront en respectant des normes de sécurité les plus élevées.

Le personnel d'opération demeurerait employé par Hydro-Québec, qui deviendrait un sous-traitant de la SQD dont le conseil serait composé de représentants gouvernementaux ou d'Hydro-Québec, d'écologistes et d'experts indépendants. Une toute petite équipe serait nécessaire pour assurer le fonctionnement de cette société.

TENSIONS LINGUISTIQUES

Lettre d'une anglophone à son Québec

ERIN MOORES

Verdun

L'anglophone en moi a été révoltée d'entendre les mots que Richard Henry Bain aurait criés avant d'ouvrir le feu la semaine passée au Métropolis, car les relations entre anglophones et francophones au Canada représentent un enjeu très important pour moi.

Toute la semaine suivant la mort de Denis Blanchette, j'ai attendu qu'une voix anglophone modérée avance qu'il est temps pour tout le monde au Québec, surtout les anglophones et les francophones, de cesser d'alimenter cette mentalité du « nous et vous » qui crée des conditions précédentes un tel événement tragique. Je n'ai pas encore entendu cette voix.

J'ai déménagé au Québec, car j'ai appris que les valeurs de solidarité, d'engagement communautaire et d'inclusion sont plus fortes ici qu'ailleurs au Canada. De plus, je suis souverainiste, car je crois que le Québec est capable d'avoir une société plus juste et équitable si on lui donne une plus grande autonomie politique, et je crois que la souveraineté est une façon d'y arriver. J'ai appris le français ici et je suis fière de le parler avec ses mots, ses expressions, son accent. Si demain le Québec devait quitter le Canada, je ne penserais même pas à quitter le Québec.

Tensions enracinées

Néanmoins, tout cela ne suffit pas. Vivre ici, c'est pour moi l'obligation de contribuer de manière constructive aux dialogues sur les droits linguistiques des minorités, la souveraineté, et les tensions profondément enracinées entre les anglophones et les francophones et entre le Québec et le Canada.

Cela devient difficile si je me définis comme anglophone et Canadienne d'abord et avant tout, au lieu de me voir d'abord comme citoyenne de la communauté où j'habite. Au cours de la semaine dernière, j'ai appris que si je veux contribuer à adoucir les rapports de tension et les malentendus entre les anglophones et les autres, je dois me définir comme Québécoise d'abord et avant tout, bien que ma perspective soit colorée par mes origines linguistiques et ethnoculturelles. Comme ça, je peux arrêter de me demander ce qui nous arrivera à « nous, les anglophones » au Québec et commencer plutôt à me demander ce que je peux faire, comme Québécoise, pour contribuer à l'évolution de cette société.

Nous existons, nous les anglophones qui reconnaissons notre statut de groupe minoritaire privilégié au Québec, un statut qui nous donne une très grande responsabilité dans l'établissement d'un dialogue respectueux et inclusif avec la majorité. Nous existons, nous les anglophones qui choisissons de mettre l'accent sur la construction d'une meilleure



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les relations entre anglophones et francophones représentent un enjeu important dans l'évolution de la société québécoise.

société québécoise pour tous. De mon côté, j'essaierai plus fort d'aborder mes relations avec les francophones du Québec avec humilité et compréhension. Après tout, le Québec m'a

appris récemment que quand nous agissons ensemble, en solidarité, nous arrivons souvent à faire de beaux changements pour tout le monde, et chez nous.

LE 11 SEPTEMBRE DU CHILI

En souvenir de Salvador Allende

OSVALDO NUÑEZ

Ex-député du Bloc québécois

Les États-Unis commémorent, le 11-Septembre, l'attentat du World Trade Center et la mort de 3000 personnes. Il s'agit d'un tragique événement, injustifiable à tout point de vue, qu'il faut condamner. Mais ces faits ont eu pour conséquence de faire oublier le coup d'État et la mort du président Salvador Allende, survenue le 11 septembre 1973. Passent également sous silence les exécutions et disparitions de plus de 3000 Chiliens, ainsi que les arrestations arbitraires et les tortures infligées à plus de 30000 personnes au cours des 17 ans de dictature du général Pinochet. Il ne faut pas oublier non plus que les États-Unis et particulièrement la CIA et des multinationales, telles que l'ITT, sont intervenues et ont été en partie responsables du coup militaire.

Beaucoup de Québécois d'origine chilienne sont arrivés à Montréal et au Québec pour fuir les atrocités commises par le régime militaire au Chili. Cela fait partie de nos traditions ici de commémorer, depuis 1974, notre 11 septembre. Allende, président de 1970 à 1973, avait mis en place des changements très importants en faveur du peuple, dont nous avons été des témoins.

À titre indicatif, il est utile de mentionner la nationalisation du cuivre qui constituait, à ses yeux, le salaire du Chili, principal pays producteur de ce métal au monde, encore aujourd'hui. Avec ces revenus, il voulait financer une partie de son vaste programme de réformes économiques, sociales, politiques et culturelles. Cependant, le coup d'État militaire a brutalement mis fin à ce projet de justice sociale et à la voie chilienne vers le socialisme.

Allende, l'une des personnalités les plus remarquables du xx^e siècle, est devenu ainsi un



MARTIN BERNETTI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des manifestations pour commémorer la mort de Salvador Allende de même que les exécutions et les disparitions de nombreux Chiliens ont eu lieu dimanche dans plusieurs villes du Chili.

symbole de militant socialiste engagé, d'un combattant par des moyens démocratiques, d'un homme de convictions profonde.

Les événements tragiques survenus au Chili ont suscité beaucoup d'émotion au Québec. Un grand nombre de Québécois ont manifesté beaucoup de sympathie pour le peuple chilien. Je me dois de remercier les Québécois de leur accueil très chaleureux et fraternel de milliers de réfugiés chiliens dans les mois et les années qui ont suivi le coup militaire. Le cas de Carmen Gloria Quintana, cette jeune brûlée atrocement par les militaires en 1986, constitue un exemple vivant de cette solidarité. Comme on le sait, elle a été traitée et soignée avec succès à

Montréal par des médecins québécois.

En 1990, la communauté chilienne de Montréal a entrepris des démarches pour qu'une rue ou un parc porte le nom de Salvador Allende ou pour qu'un monument soit érigé ici à sa mémoire. Finalement, en 2009, avec l'appui financier de la ville et des Chiliens, notre rêve s'est concrétisé avec la construction, au parc Jean-Drapeau, d'une œuvre d'art dont l'auteur est le réputé sculpteur québécois Michel de Broin.

Parmi d'autres activités, ce soir à 18 heures, les Chiliens et leurs amis québécois se rencontreront au pied de ce monument pour rendre hommage, une fois de plus, à ce grand chef d'État qui fut le président Salvador Allende.

ATTENTAT AU MÉTROPOLIS

Le contexte social derrière un geste isolé

DOMINIQUE DAMANT, SIMON LAPIERRE ET VALÉRIE ROY

Les auteurs sont professeurs à l'école de service social de leurs universités respectives, soit l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa et l'Université Laval

Alors que mardi soir dernier plusieurs milliers de Québécois se réjouissaient de voir Pauline Marois devenir la première femme première ministre du Québec, le geste de violence inacceptable commis au Métropolis par Richard Henry Bain est venu assombrir la célébration. Nous sommes profondément désolés pour les familles des victimes et pour l'ensemble des Québécois.

Alors que plusieurs commentateurs invoquent la folie sous-jacente à un tel geste, nous tenons à rappeler le contexte bien défini dans lequel cet attentat a été effectué. En effet, il s'est produit au moment précis où la première femme élue première ministre du Québec tenait son discours de victoire et où une autre femme, Françoise David, se faisait élire. Le fait que ces femmes soient féministes, progressistes et souverainistes a-t-il un lien ou non avec ce qui s'est passé ?

Nous n'avons pas de réponse, mais nous posons la question, car elle nous apparaît importante. Notre propos vise simplement à soulever certaines questions susceptibles d'alimenter les réflexions entourant ce geste, mais plus particulièrement les réactions qu'il a engendrées.

Au-delà de la folie

Ce qui nous préoccupe surtout concerne la manière dont cette affaire est traitée dans les médias sociaux, les médias traditionnels et la presse écrite. Les divers articles et commentaires sur le sujet nous semblent présenter des lacunes eu égard à l'intégration des dimensions sociales dans l'analyse de cet événement, qui est probablement plus complexe qu'un geste déplorable commis dans un moment de folie. Lorsque des groupes qui ont longtemps été exclus de certaines sphères de la société — en raison de leur sexe, de leur langue, de leur culture, etc. — résistent et accèdent finalement à des positions où ils ont davantage de pouvoir, il se trouve d'autres individus ou d'autres groupes qui ont recours à différentes stratégies, y compris la violence, dans le but de maintenir le *statu quo* ou de revenir à la situation antérieure et, ainsi, de conserver leurs privilèges.

En effet, comme les recherches l'ont déjà documenté, être une femme constitue un vecteur majeur de vulnérabilité à la violence. Ce n'est pas d'hier qu'est née la problématique de la violence dirigée spécifiquement vers les femmes. Rappelons ici simplement la tuerie de l'École polytechnique survenue en 1989. Un jeune homme avait alors abattu 14 jeunes femmes parce qu'elles étudiaient dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes.

Par ailleurs, en plus d'être des femmes progressistes et féministes, Pauline Marois et Françoise David sont également souverainistes. Cet autre vecteur suscite également, comme nous l'avons vu pendant la période électorale, des passions, des menaces et des propos violents diffusés de manière véhémente et décomplexée, particulièrement dans les réseaux sociaux.

Expliquer pour se rassurer

Notre questionnement est donc le suivant: où en sommes-nous en 2012 pour justifier des gestes violents en affirmant que « l'agresseur est sûrement un fou ! ». Peut-être que certains se rassureront de trouver une explication simple centrée sur l'individu, comme cela a déjà été observé dans le passé avec le cas Marc Lépine ou plus récemment avec le cas Guy Turcotte.

Est-ce une manière facile de se désresponsabiliser d'un engagement social dans la lutte contre toute forme de violence et particulièrement celles envers les femmes? Pourtant, la violence faite aux femmes est un problème social majeur reconnu sur la sphère internationale. Elle ne s'explique pas simplement par les caractéristiques individuelles de l'agresseur.

Bien que les problèmes de santé mentale puissent parfois se juxtaposer à ceux de la violence et accentuer les risques de violence, il existe de nombreuses personnes atteintes de différents problèmes de santé mentale qui n'exercent pourtant pas de violence. Est-ce donc une explication suffisante ?

Et qu'en est-il des caractéristiques des personnes vers lesquelles la violence est dirigée? Accepte-t-on dans notre société que certaines personnes ou certains groupes sociaux soient plus à risque de subir des violences en raison de leur genre, de leur idéologie ou de leur orientation politique? Les événements violents qui font malheureusement trop de victimes innocentes chaque année doivent à notre avis être examinés et traités comme des problèmes sociaux qui concernent l'ensemble de notre société.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre Internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (communis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction) ; Karl Retinno-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennier (éditorialiste), Claude Lévesque et Stéphanie Desjardins ; Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

REGISTRE

SUIITE DE LA PAGE 1

raison les chasseurs, agriculteurs et amateurs de tir qui respectent la loi», a-t-il ajouté.

Sur Twitter, le ministre est allé plus loin en écrivant que la volonté du Parlement et des Canadiens «doit être respectée».

Le juge de la Cour supérieure Marc-André Blanchard n'est pas tendre à l'égard de la refonte de la Loi sur les armes à feu, qui a imposé la destruction des données sur les armes d'épaule, sans égard aux volontés du Québec.

Ce faisant, Ottawa a empiété «de façon très substantielle, même exorbitante sur les pouvoirs des provinces», sans «aucune justification rationnelle ou fonctionnelle», tranche-t-il.

Le juge Blanchard assimile l'article 29 de la loi, qu'il déclare inopérant, à un «exercice abusif de la compétence fédérale en matière de droit criminel». L'objectif avoué de la loi n'est pas de protéger le public contre le péril de l'enregistrement des armes, mais plutôt «d'empêcher les provinces» d'exercer leurs compétences par la création de registres provinciaux des armes à feu, insiste-t-il.

«Il rebute au sens commun, pour ne pas dire au bien commun, que l'on puisse empêcher le Québec d'utiliser les données qu'il participe à colliger, analyser, organiser et modifier», écrit-il.

Le jugement établit un lien de causalité entre l'enregistrement des armes d'épaule et la diminution des crimes par armes à feu. Selon l'avocat du Procureur général du Québec, Éric Dufour, cette preuve a pesé fort dans l'analyse du juge Blanchard. «On voit bien la différence dans nos vies quotidiennes entre un registre avec ou sans armes d'épaule», a-t-il dit.

Si le fédéral avait obtenu gain de cause, les policiers québécois auraient perdu la trace d'environ 1,6 million d'armes de chasse.

Le ministre sortant de la Justice, Jean-Marc Fournier, s'est dit «heureux» que le Québec ait remporté cette bataille. «Les données du registre des armes d'épaule et son fonctionnement sont ainsi préservés dans leur dimension québécoise», s'est-il réjoui.

Les tenants du contrôle des armes ont aussi exprimé leur satisfaction, mais ils se font peu d'illusions sur les intentions des conservateurs. «Ils ont toujours agi de mauvaise foi, ils n'ont jamais été prêts à faire de compromis. La priorité a toujours été de plaire au lobby des armes à feu avec un mépris total pour la sécurité publique», a déploré Heidi Rathjen, de Polysesouvient.

«C'est un baume, mais, en même temps, la



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le jugement établit un lien de causalité entre l'enregistrement des armes d'épaule et la diminution des crimes par armes à feu.

destruction du registre national, c'est une grande perte», a fait valoir Nathalie Provost, survivante du massacre de Polytechnique en 1989. «Comme il y a libre circulation des biens et des personnes à travers le Canada, ça affaiblit beaucoup le registre que de n'en avoir un qu'au niveau provincial.»

La Cour invalide l'article 29 de la loi uniquement pour les données du Québec. Elle oblige le fédéral à poursuivre l'enregistrement des armes de la province jusqu'au transfert des données dans un délai de 30 jours.

La décision ne touche pas les autres provinces même si elles pourraient s'inspirer de ce précédent. Queen's Park a accueilli positivement la décision, mais ne souhaite pas pour autant emboîter le pas au Québec. «On ne croit pas qu'une approche à la pièce soit appropriée. On aurait voulu un registre national», indique-t-on au bureau du ministre de la Justice de l'Ontario. L'Île-du-Prince-Édouard s'est dite heureuse de la décision, mais attendra de

voir si elle est portée en appel par Ottawa avant d'agir.

Nouvelles avenues

La Cour supérieure défriche de nouvelles avenues en droit constitutionnel avec cette décision. «C'est une application assez nouvelle des principes du fédéralisme coopératif», estime Sébastien Grammond, doyen de la section de droit civil à l'Université d'Ottawa.

Le registre des armes à feu, créé en 1995, est le résultat d'un partenariat entre les provinces, le fédéral et les municipalités, tous impliqués à différents degrés dans sa mise en œuvre.

Le juge Blanchard a interprété cet enchevêtrement de responsabilités comme une preuve qu'il n'existe pas de «propriétaire unique» du registre, contrairement aux prétentions du gouvernement Harper. «Dans le fond, la Cour nous dit qu'on ne peut pas briser un partenariat aussi facilement que ça», résume M. Grammond.

La décision donne du muscle au fédéralisme coopératif. Ce principe, souvent évoqué par les tribunaux, trouve désormais une application concrète. «La décision donne une assise juridique à la notion de fédéralisme coopératif, ce qui n'existait pas avant», explique M^e Grammond.

Le NPJ jubile

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPJ), Thomas Mulcair, affirmait dimanche qu'il était favorable à l'enregistrement des armes d'épaule. Il reconnaissait toutefois la nécessité de simplifier le registre pour en éliminer les lourdeurs administratives.

Sa critique en matière de Justice, Françoise Boivin, jubilait à l'annonce de la décision. Elle espère que le gouvernement Harper ne portera pas la cause en appel. «Ça pourrait coûter possiblement des centaines de milliers de dollars en frais juridiques. Et pourquoi? Ils disaient qu'ils ne voulaient pas criminaliser les bons Canadiens utilisateurs des armes à feu. Mais un registre provincial ne criminaliserait pas. Ce n'est pas logique», a commenté M^{me} Boivin.

M^{me} Boivin rage contre la logique provocatrice des opposants à l'enregistrement des armes. Elle cite l'exemple du ministre Toews, qui a annoncé l'abolition d'un règlement encadrant les expositions d'armes à feu, quelques jours après l'attentat meurtrier survenu lors de la soirée électorale du PQ.

«En termes d'avoir le cœur à la bonne place, disons que j'ai déjà vu mieux», a-t-elle lancé.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

SÉRIE

SUIITE DE LA PAGE 1

cette potentielle menace pour la sécurité nationale.

Pour ne rien arranger, l'agent Mathison souffre de psychoses intermittentes. Qui dit vrai? Qui ment? Peut-on faire confiance à son plus fidèle soldat, à son père, à son mari, à son meilleur ami? La série superpose les questions troublantes et les réponses ambiguës.

Elle donne aussi une bonne idée de l'état d'esprit de l'Amérique plus d'une décennie après les attentats fondateurs du XXI^e siècle. Les tours se sont effondrées en direct à la télévision et l'événement monument ne cesse de s'y retrouver depuis.

«Le 11-Septembre a engendré une télévision paranoïaque, une fiction du soupçon», résume le professeur Pierre Barrette, de l'École des médias de l'UQAM, rare spécialiste québécois de la télévision. Les séries de l'après 11-Septembre montrent que les Américains ne croient plus en leurs institutions. Quand le président peut mentir pour partir en guerre, les héros solitaires ne peuvent plus avoir confiance en personne.»

La terreur en direct

Le spectacle de la terreur a répondu à la terreur du spectacle. Toutes les disciplines artistiques ont réagi, la musique (*The Rising* de Bruce Springsteen en 2002), le documentaire (*Fahrenheit 9/11* en 2003), la littérature (*Extremely Loud and Incredibly Close* de Jonathan Safran en 2006), le cinéma avec des dizaines de films.

Une des premières séries télévisées, *Rescue Me* (2004 à 2011) traitait des héros d'une caserne de pompiers. «C'est une réaction à chaud, de premier niveau», juge le professeur Barrette. Le plus intéressant me semble ailleurs. La télévision américaine est plus significative quand elle se fait symptomatique, quand elle métaphorise le réel.»

Il préfère les influences indirectes, moins appuyées et plus subtiles qu'il expose dans quatre productions, quatre exemples types: *24, Heroes, Lost* et *Homeland*. La première est entrée en ondes le 6 novembre 2001, alors que la riposte américaine faisait déjà rage en Afghanistan. Elle en est sortie huit saisons et près de 200 épisodes plus tard, en 2010.

Chaque fois, l'agent Jack Bauer des forces spéciales lutte en temps réel, pendant «24 heures chrono», contre des terroristes infiltrés partout dans la société américaine, jusqu'aux plus hauts sommets. Et cette noble fin justifie tous les mauvais moyens.

«C'est une autre série du premier degré, dit le professeur. C'est aussi la production d'une Amérique vengeresse qui lutte avec le mensonge, la torture et l'assassinat. Mais elle me semble plus intéressante par son style, ce défilement imitant le temps réel qui traduit un état d'urgence chaotique, paniqué et angoissé de l'Amérique.»

Perdus à la maison

Le spécialiste a décroché après quelques saisons. *Heroes* (2006-2010) offre autre chose de plus naïf. «Les institutions sont gangrenées et seuls des individus ordinaires dotés de pouvoirs extraordinaires peuvent résister», explique Pierre Barrette. Au fond, la série dit que chacun doit trouver en lui-même la force de lutter contre le mal à l'échelle mondiale.»

Le choix de *Lost* (2004-2010) intrigue puisque cette fiction fantastique se déroule sur une île perdue dans le Pacifique. «La série concentre l'état d'esprit de l'Amérique de la dernière décennie», explique alors le professeur. Elle débute avec un accident d'avion symbolique. Une fois le choc passé, les survivants doivent refaire le monde. Ils revivent le mythe de Robinson à l'ère postapocalyptique en suivant deux leaders charismatiques, un médecin [Jack Shephard] incarnant la raison et un miraculé [John Locke] attiré par les explications mystiques. La tension fondamentale de l'Amérique s'y retrouve. Cette création métaphorise non pas le 11-Septembre, mais les conséquences morales du geste. Je pense que c'est pour cette raison qu'elle a tant marqué les esprits, surtout les franges plus intellectuelles.»

Carrie Mathison, au centre de *Homeland*, est parfois décrite comme une Jack Bauer en jupon. Pierre Barrette accentue sa monomanie paranoïaque dans un univers complexe. Le fait qu'*Homeland* soit adaptée d'une création israélienne rajoute à l'intérêt. La nouvelle version a donc incorporé au passage certaines obsessions américaines. D'ailleurs, la production originale en hébreu s'intitule *Hatufim*, ce qui veut dire kidnappé, pas *Homeland*, qui peut être dit à la fois le pays, la patrie, le lieu d'appartenance.

«On ne sait plus qui dit vrai et qui dit faux, qui est bon et qui est méchant», conclut le professeur. Avec cette série on se retrouve dans une Amérique de moins en moins manichéenne. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'elle s'intitule *Homeland*. Dans les autres productions, le mal était ailleurs. Maintenant, le germe du mal est tout près, dans la communauté, et la voisine blanche, née aux États-Unis devient une terroriste potentielle...»

Le Devoir

Le Devoir



LES FILMS SÉVILLE

Inch'Allah suit le trouble intérieur de Chloé, une obstétricienne vivant en Israël mais travaillant dans une clinique de Cisjordanie, devant l'omniprésence de la violence et des injustices commises envers la population cisjordanienne.

TORONTO

SUIITE DE LA PAGE 1

Dans *Inch'Allah*, une obstétricienne québécoise (Évelyne Brochu) traverse les territoires bouleversés. Chloé travaille dans une clinique en Cisjordanie, mais vit en Israël. Le film suit le trouble intérieur de l'héroïne devant l'omniprésence de la violence et des injustices commises envers la population cisjordanienne. La voici déchirée entre son amitié pour sa voisine juive (Sivan Levy) et pour une de ses patientes palestiniennes (Sabrina Ouazani) qui vivra une tragédie. Et peut-on adopter la guerre des autres? demande le film.

Anaïs connaît bien la région. Elle avait signé le *making of* d'*Incendies* de Denis Villeneuve, a appris l'arabe, parcouru la Jordanie, Israël, la Cisjordanie, etc. Son héroïne s'inspire de plusieurs personnages rencontrés, avec des bouts d'elle-même, bien entendu. Et comment faire autrement?

«On a surtout tourné en Jordanie, dit-elle, dans deux camps de réfugiés. Le checkpoint, le mur furent créés.»

Une femme de l'assistance lui demanda où se terrait l'espoir dans son film. «Il réside dans le

personnage secondaire du petit garçon palestinien habillé en Superman, répondit-elle. Safi rêve de voler, de briser les murs, de capturer les ondes de partout avec sa radio. Il offre une ouverture pour demain.»

Sur la figure centrale de celle qui, au fil des jours, perd ses repères, elle dira: «Chloé a oublié le principe de la réalité. Quand la guerre te mange, elle le fait de l'intérieur.»

À la suite de la projection, Anaïs avouait en entrevue trouver son film dur. Elle n'avait pas, précisera-t-elle plus tard, mesuré l'impact émotif que son film produit. «Certains sont venus me voir après, troublés, confrontés ou bouleversés. À cohabiter de si près pendant si longtemps avec cette histoire-là, j'en avais oublié la charge.»

Évelyne Brochu (vue dans *Café de Flore, Frisson des collines*) évoquait les gens de toutes origines rencontrés lors du tournage en Jordanie autour d'un café avec des conversations sans tabous et passionnantes sur la situation au Moyen-Orient. «Et du précédent documentaire d'Anaïs, j'avais appris que, là-bas, plus tu sais, moins tu comprends...»

Vu hier matin, le sanglant *The Iceman* d'Ariel Vromen, cinéaste né en Israël. On n'y échappe pas.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390